



**50 ANS DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN
&
P E R S P E C T I V E S 2 0 2 5**

Société, Famille,
Femmes et Jeunesse

RAPPOTEUR
Rahma BOURQIA

R A P P O R T T H É M A T I Q U E



Sommaire

■ Société, famille, femmes et jeunesse	3
■ Avant propos	7
■ Introduction	9
<hr/>	
I - LES GRANDS CHANGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE	11
1. LA STRATIFICATION SOCIALE	13
1.1 L'AUBE DE L'INDÉPENDANCE ET L'ÉVOLUTION DE LA HIÉRARCHIE SOCIALE	13
1.2 MODES DE MOBILITÉ SOCIALE ET HIÉRARCHIE	18
1.3 LA QUESTION DES DISPARITÉS SOCIALES ET LA PAUVRETÉ	19
1.4 LES COUCHES MOYENNES SONT-ELLES UN LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ?	20
1.4.1. La mobilité sociale : vers une culture de la compétence, du mérite et de la responsabilisation	22
1.4.2. Les mécanismes de résolution des conflits	23
1.4.3. Un produit médiatique qui prend en considération le poids numérique et le rôle des couches moyennes dans la société	24
2. LA SOLIDARITÉ SOCIALE : CHANGEMENT ET CONTINUITÉ	25
2.1 LES SOLIDARITÉS TRADITIONNELLES : CHANGEMENTS ET CONTINUITÉ	25
2.2 LES SOLIDARITÉS INSTITUTIONNELLES	26
2.3 LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE RÉAMÉNAGEMENT DES SOLIDARITÉS	27

3. EMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS SOCIAUX	28
3.1 LA DYNAMIQUE LOCALE ET LES NOUVEAUX ACTEURS	28
3.1.1 les acteurs politiques	28
3.1.2 les acteurs locaux	29
3.2 LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ET LE RÉSEAUTAGE	29
3.3 L'ÉTAT ET LA SOCIÉTÉ CIVILE	30
4. UNE FORCE ÉMERGENTE DE LA SOCIÉTÉ : LE MOUVEMENT DES FEMMES	32
4.1 les tendances récentes du mouvement féminin	32
4.2 Mouvement des femmes : ouverture politique et apport à la démocratisation	33
4.3 Mouvement des femmes : expertise organisationnelle et leadership féminin	34
4.4 les perspectives ou les évolutions futures	35
5. L'ÉVOLUTION DES VALEURS	36
5.1 ORDRE TRADITIONNEL DES VALEURS	36
5.2 LE PREMIER TOURNANT DU CHANGEMENT	37
5.3 L'ÉVOLUTION DES REGISTRES DE VALEURS	37
5.4 LES TENDANCES DES VALEURS TRADITION/MODERNITÉ	38
5.5 VALEURS ÉMERGENTES ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN	39
5.5.1 la démocratie comme valeur	39
5.5.2 le dialogue et la concertation contre l'obéissance	40
5.5.3 compétence et mérite personnel	40
5.5.4 valorisation du travail	41
5.5.5 confiance/défiance	41
5.6 LES PERSPECTIVES	41

II. UNE DYNAMIQUE DIFFÉRENCIÉE DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE	43
1. LA FAMILLE ET L'ÉMERGENCE DE L'INDIVIDU	45
1.1 DIVERSIFICATION DES STRUCTURES FAMILIALES	45
1.2 TENSIONS ET MUTATION DE LA FAMILLE : ÉMERGENCE DE L'INDIVIDU	46
1.3 LES CATÉGORIES DIFFÉRENCIÉES : ENFANTS, ADOLESCENTS, MÈRES CÉLIBATAIRES ET PERSONNES ÂGÉES	47
1.3.1. Les enfants : emergence d'un nouveau statut	47
1.3.2. Les adolescents : difficultés de la gestion parentale	49
1.3.3. Les femmes chefs de ménages, les migrantes et les mères célibataires	49
1.3.4. Les personnes âgées	50
1.3.5. Le rôle de l'état et des politiques	51
2. DROIT DES FEMMES ET CONDITIONS FÉMININES	52
2.1 LES DROITS DES FEMMES : UNE AVANCÉE MARQUANTE	52
2.2 VULNÉRABILITÉS DES FEMMES	52
2.3 L'ÉTAT : VERS LA PROTECTION DES AVANCÉES	52
3. LES JEUNES : GROUPE HOMOGENÈME OU DIFFÉRENCIÉ ?	54
3.1 UNE CATÉGORIE DIVERSIFIÉE	54
3.2 LES JEUNES ET LE CHÔMAGE	55
3.3 LES JEUNES, L'ÉTAT ET LA POLITIQUE LOCALE	57
III. VERS UN PROJET DE CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE	59
1. PROJET DE SOCIÉTÉ ET PROJET DE CONNAISSANCE	61
2. LA CONNAISSANCE, LES DÉBATS DE SOCIÉTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT	61



■ Avant propos

Ce rapport thématique est une contribution au bilan du cinquantenaire sur le Développement Humain au Maroc. Bien que basé sur les textes élaborés par les contributeurs du groupe thématique : " Société, famille, femmes et jeunes ", ce rapport ne résume nullement les contributions, mais fait ressortir les grands changements qu'a connus la société marocaine depuis les cinq dernières décennies et laisse envisager les perspectives d'action.

Ce rapport présente une synthèse des idées majeures concernant l'évolution des disparités sociales, les types de solidarités, la famille, la question des femmes et les jeunes. Il est évident que certaines questions nécessitent un approfondissement et plus d'élaboration; le lecteur pourrait se référer aux contributions et aux analyses des auteurs membres du groupe thématique pour plus de détails sur ces questions.

La conception et le choix des axes retenus pour ce rapport thématique ont fait l'objet d'un atelier de travail d'une journée entre les membres du groupe thématique, où les items de ce rapport ont été discutés et un plan de rédaction a été élaboré. Suite à cet atelier, une première version du rapport a été rédigée. Le séminaire d'Ifrane et les débats engagés par les participants ont permis d'enrichir le contenu.

Les chercheurs qui ont participé par leurs contributions ou réflexions ou discussions à la rédaction de ce rapport sont :

- Rahma Bourqia : coordinatrice du groupe thématique
- Mokhtar El Harras
- Rabéa Naciri
- Hassan Rachik
- Zineb Touimi Benjelloun
- Hayat Zirari
- Michèle Zirari

■ INTRODUCTION

Depuis l'indépendance, la société marocaine a connu de grands changements aux niveaux macro sociologique et microsociologique. Héritant d'une dualité complexe des structures, des institutions et des pratiques culturelles léguées par un passé à la fois traditionnel et colonial, la société marocaine a évolué progressivement vers la situation actuelle, caractérisée par l'émergence de nouvelles dynamiques et par la reconfiguration de ses composantes.

Les changements qui seront examinés dans cette partie portent sur les phénomènes sociaux les plus importants survenus durant les cinq décennies depuis l'indépendance, à savoir la stratification sociale (ainsi que la question des disparités), les formes de solidarité sociale et leur évolution, le changement des profils des acteurs locaux, l'émergence de nouveaux acteurs produits par le mouvement associatif et de nouvelles forces motrices agissant à travers les revendications des femmes, et les changements des systèmes de valeurs.

Ce rapport traitera aussi de l'évolution différenciée des certaines catégories sociales et de l'émergence de leurs particularités spécifiques, catégories qui se trouvent au cœur des actions de développement humain. La complexité de l'institution familiale, la valeur accordée aux enfants et le changement de leur statut, le groupe des adolescents, les personnes âgées, les femmes chefs de ménages, les migrantes et les jeunes sont autant de catégories sociales ayant des besoins spécifiques et qui interpellent les politiques.

Tous ces changements oeuvrent actuellement dans le sens de la reconfiguration de la société marocaine dont les composantes seront examinées et analysées dans ce rapport. Des perspectives pour l'émergence de nouveaux rôles, en l'occurrence celui de l'Etat, de nouveaux acteurs et de nouvelles valeurs, laissent envisager la dynamique de transition de la société marocaine.

I - LES GRANDS CHANGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE

1. LA STRATIFICATION SOCIALE

Depuis l'indépendance, le changement de la stratification sociale au Maroc a été un des phénomènes les plus saillants des changements macrosociologiques. Cette évolution sera appréhendée à travers l'évolution des hiérarchies sociales et les modes de mobilité sociale, ainsi qu'à travers l'émergence de couches moyennes au sein de la société.

1.1 L'aube de l'indépendance et l'évolution de la hiérarchie sociale

Au lendemain de l'indépendance, la société marocaine avait déjà connu des transformations introduites par le protectorat dont les effets majeurs se sont manifestés, notamment, par l'enclenchement d'une industrialisation dans le milieu urbain, l'exode rural vers les villes et la modification de la morphologie sociale et l'apparition de nouvelles formes de hiérarchies sociales et une urbanisation accélérée.

La société marocaine urbaine traditionnelle d'avant l'indépendance avait une stratification que l'historien A. Laroui qualifie d'une hiérarchie d'ordre où les différenciations se sont formées à partir d'une hiérarchie de droits. La distinction la plus importante, rapportée par les historiens, était celle qui existait entre les catégories *al khasa* et *al'amma*. Les shourafa, les '*oulama*', les notables (*a'yaan*), constituaient les ordres de cette société¹, une sorte d'élite qui pivotait autour de l'appareil étatique (makhzen), en opposition à *al'amma* qui englobait tout le reste des catégories sociales. Derrière la hiérarchie stratifiée qui marque la distinction entre l'élite (*al khasa*) et la populace (*al'amma*)², termes qui reviennent dans les écrits des historiens du 19^{ème} et début du 20^{ème} siècle, on retrouve plusieurs groupes : artisans (*'ahl al hira'*), commerçants (*tujjar*), etc. L'élite urbaine tire son statut du capital matériel et social, de la descendance du prophète (*shorfa*), de l'accès aux biens matériels pour les gros négociants (*tujjar*), et du savoir religieux pour la catégorie des savants religieux (*'oulama*)³.

¹ Abdallah Laroui. Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain. (1830-1912). Paris : Maspero, 1977. Plusieurs études ont abordé d'une manière ou d'une autre la composition de la société marocaine durant la période coloniale. Parmi les auteurs de cette période qui ont étudié la configuration sociale de la ville et celle de la tribu, on pourrait au moins citer deux des grands théoriciens de la sociologie coloniale : Robert Montagne: Les berbères et le makhzen, Colin, 1930, et R. Le Tourneau : Fès avant le protectorat. Etude économique et Sociale d'une ville de l'Occident Musulman. Casablanca, 1949. Il faudrait noter que les études coloniales, surtout celle de R. Montagne sur les berbères et le Makhzen, ainsi que l'étude de Gellner sur les saints de l'Atlas, minimisent l'effet de la stratification sociale sur le système politique tribal.

² Concernant les notions de *khasa/amma*, on assiste à un dépassement de cette opposition par l'idéologie nationaliste qui met l'accent sur le *ch'ab*, *jamaahir*, sur la diffusion du savoir (et non son monopole) grâce à la presse, aux tracts, conférences, etc.

³ Sur les savoirs et savants religieux, voir : Dale Eikelman. Power and religion in Morocco. The education of a twentieth century notable. Princeton University Press, 1985. (Traduit en arabe par M. Afif). Voir aussi Mohamed Mezzine : Fuqaha à l'épreuve de l'histoire. Sainteté, pouvoir et société au Maroc au début des temps modernes. Publication de la Faculté des Lettres et des Sciences Humines Sais. Fes. 2003.

Ce statut distingue l'élite urbaine des autres catégories sociales regroupées dans la notion de populace ('amma)⁴.

La société rurale d'avant l'indépendance comportait un autre type de stratification intégrée dans l'organisation tribale. Mais, en général, la tribu est le cadre dans lequel s'inscrivent les hiérarchies qui différencient " les grandes tentes " (familles aisées) des petites. La position sociale s'évalue par la richesse, à savoir l'étendue des parcelles de terre et le nombre de têtes d'animaux. Par ailleurs, c'est parmi les membres à statut social élevé que certaines personnes sont recrutées en tant que membres du conseil de la tribu (*jma'a* ou les ait *rabi'anne*), et que d'autres sont érigées au poste de *qaid* ; un poste qui est souvent renforcé et légitimé par le *dahir* du sultan. La couche inférieure de cette organisation tribale est constituée de familles sans terre et sans troupeau. C'est autour des familles aisées, possédant terres et troupeaux, que pivotent les *khamas* et *raba'*, ceux qui travaillent la terre en contrepartie du " cinquième " ou du " quart " de la récolte, ainsi que les bergers. Il faudrait signaler, néanmoins, que la nomenclature des hiérarchies sociales pourrait différer d'une région à une autre et comporter des catégories sociales propres à la région,

tel le cas des régions sahariennes. Certaines études sur la stratification sociale considèrent d'autres strates sociales. Par exemple, les esclaves (*hartani*) et les juifs qui n'ont pas le droit de porter les armes, ou encore les groupes de protégés⁵.

Le protectorat a opté pour une politique qui opère à travers les structures et les hiérarchies sociales existantes ; d'où le maintien des institutions telles que *la qiyada*, *la jma'a*, le droit coutumier ('*orf*), et la *zawiya*. La politique de Lyautéy était de gouverner " à travers les *qaid*s et non contre les *qaid*s " ; autrement dit, à travers les institutions traditionnelles, leur instrumentalisation et non pas par leur suppression.

⁵ Voir Larbi Mezzine. Tafilalet. Contribution à l'histoire du Maroc aux XVII et XVIII siècles à travers l'analyse de quatre documents inédits. Edition Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Rabat. 1987.

Jacques-Meunié, " Hiérarchie sociale au Maroc pré-saharien ", *Hespéris*, XLV, 1958, 3°-4° trimestre, 239-69,

Hart, David, *Dadda Atta and his forty grandsons : the socio-political organisation of the Ait' Atta of Southern Morocco*, Middle East and North African studies press, 1981.

⁴ Adam écrit : " ...Les facteurs de clivage social, à la veille du protectorat, paraissent avoir été de deux sortes : la religion et l'argent. *shorfa* et *marabtiin* constituaient une espèce d'aristocratie religieuse, héréditaire puisque la *baraka* se transmet par le sang....

Autre classe religieuse, mais non héréditaire cette fois, les gens du 'ilm, les lettrés... L'argent faisait le prestige de la bourgeoisie, propriétaires fonciers, mais surtout marchands, commerçants en gros et importateurs. Classe ouverte, puisque l'enrichissement était toujours possible....

Il n'y a pas de cloison étanche entre bourgeoisie d'argent et bourgeoisie de science, mais au contraire interpénétration étroite. Artisans et petits commerçants formaient ce que l'on appellerait aujourd'hui une classe moyenne, une sorte de petite bourgeoisie. _Chacun avait sa place dans la cité traditionnelle, et les mendiants eux-mêmes bénéficiaient d'une sorte de considération à caractère religieux. Les esclaves faisaient partie de la famille...".

" La " lutte de classes " était inconnue dans une telle société. Chacun se considérait comme occupant la place que Dieu lui avait destinée. Du riche, le pauvre disait : " Dieu lui a donné ". Il est évident que cette société comportait des inégalités, " mais acceptées comme partie intégrante d'un ordre voulu par Dieu ". André Adam : Livre V. Les classes sociales. Page 706 Page 707.

Encadré 1

" On s'étonne, à la fin du protectorat, de voir que le monde rural, qui représentait, en 1956, près de 80% de la population du pays, n'est administré que par quelques centaines de fonctionnaires français civils ou militaires. Dispersés à travers le territoire, ils sont assistés dans les postes par quelques commis marocains, et gardés par des mokhaznis peu nombreux, dotés d'un armement vétuste... Cependant, le monde rural reste soumis... une multitude d'agents marocains, dont les commandements sont calqués approximativement sur le système tribal, relaie l'action des officiers d'affaires indigènes et des contrôleurs civils. Sans l'appui des notables, et sans le consentement des populations, la machine administrative tournerait à vide "6 .

Malgré l'instrumentalisation des élites locales par le protectorat, le processus de changement a été déjà entamé par l'effet des changements économiques survenus suite à l'apparition du salariat urbain et rural, par l'effet du travail dans les fermes des colons, le recul du *khamasa* dans le milieu rural, l'éclatement de *la jma'a*, et la monétarisation des campagnes⁷ . En bouleversant la structure sociale de la société marocaine,

⁶ Rémy Leveau. Le fellah marocain défenseur du trône. Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques. 1976. p.7.

⁷ Ahmed Lahlimi. " Les collectivités rurales traditionnelles et leur évolution " . dans Etudes Rurales. Préparé par A.Khatibi. SMER, p.17. Voir aussi Grigori Lazarev. " Changement social et développement de la campagne marocaine " . idem. , p. 129. Voir P.Pascon. Etudes rurales. Idées et enquêtes sur la campagne marocaine. Atlas. 1980 (chapitre " L'affaire Tassoultant : du khamassa au bidonville " , p.179.)

D'autres études plus récentes sur la société rurale pourraient être mentionnées : sur l'état et la société rurale : Rahma Bourqia.

عمدة بعقيدة. الصحابة والسلطة واجلتهم. في اسمة في التلبت في المتصر في دلالة الصحابة بالقبائل في المغرب. في االاصليعة بعقيدت.
. ١٩٩١

عمدة بعقيدة. «الإبيانة المغربية في لحس التصولات الصبرج للمجتمعي». حننشات حليلة الإيباب في العلهة الإيسلانية. بعلمعة ابع نهج
الحصبي. ٢٠٠١.

Sur l'histoire de l'esclavage , Mohamed Ennaji : Soldats, domestiques et concubines, Casablanca, Eddif, 1994. Sur les nomades Hassan Rachik : comment rester nomade, Afrique Orient, Casablanca, 2000. Sur la jma'a : Hassan Rachik : Jma'a, tradition et politique, Hespéris-Tamuda, 2001, pp. 147-155.

le protectorat a contribué à la faire passer d'une hiérarchie d'ordre, où l'accès à l'élite était basé sur le *sharaf*, le *'ilm* et l'argent, à une hiérarchie stratifiée qui a fait apparaître de nouvelles couches sociales. Il est certain que la société traditionnelle marocaine était une société stratifiée, où les riches se distinguaient des pauvres, mais les grands changements apportés par le protectorat concernaient essentiellement la transformation de la composition des couches sociales urbaines. D'une stratification traditionnelle qui faisait écrire à André Adam que " La " lutte de classes " était inconnue dans une telle société ", que " Chacun se considérait comme occupant la place que Dieu lui avait destinée ", et que les inégalités étaient " acceptées comme partie intégrante d'un ordre voulu par Dieu "®, la société marocaine passe à une nouvelle hiérarchisation, qui fait apparaître de nouvelles couches sociales ; à savoir les ouvriers ou prolétariat, et un nouveau type de classe moyenne composée des cadres de l'administration, de commis de l'Etat, et de ceux occupants les postes dans les services, produits de l'instruction moderne.

La nouvelle configuration sociale se dessine d'abord dans l'espace de la ville : médina, ville nouvelle et bidonvilles constituent la nouvelle architecture de l'espace sur laquelle se sont greffées des catégories sociales distinctes, faisant surtout ressortir une couche sociale qui commence à apparaître progressivement dans la ville, à savoir celle du prolétariat et du sous-prolétariat®, issus de la migration rurale et s'installant dans les marges de la ville.

Encadré 2

Population des bidonvilles en 1947 ¹⁰

Municipalités ou centres	Population totale	Population musulmane		Pourcentage bidonvilles
		Totale	Bidonville	
Casablanca	568 750	383 000	75 600	19%
Meknes	162 270	125 000	12 500	10%
Rabat	161 430	109 281	18 000	11%
Oujda	88 680	59 124	18 756	32%
Port-Lyautey	56 620	47 450	28 000	59%
Safi	50 840	43 510	15 000	35%
Taza	28 500	23 145	7 825	33%
Khouribga	26 060	22 945	15 200	66%
Settat	26 060	24 701	6 300	25%
Fedhala	23 000	20 000	15 000	75%
Agadir	16 054	13 047	7 500	57%
Berkane	8 235	5 664	4 516	79%
Berrechid	1 922	1 315	1 247	94%

® André Adam : Livre V Les classes sociales. Page 706 Page 707

® Il s'agit de la terminologie utilisée par les sociologues du protectorat .

¹⁰ Robert Montagne. Enquête sur le prolétariat marocain. 1^{re} et 2^{ème} parties. 1950

La " bidonvilisation " des villes marocaines accompagnant le mouvement de l'urbanisation a commencé durant le protectorat. Des villes comme Fedala (Mohammédia), Berkane, Khouribga, Berrechid, Port Lyautey (Kénitra), et d'autres, étaient peuplées d'une population constituée en majorité des habitants des bidonvilles et " prolétaires " vivant autour des quartiers industriels de ces villes où s'implantaient progressivement des entreprises coloniales.

Encadré 3

" ...les constructions en dur, dans les derbs, s'élevaient trop lentement pour satisfaire aux besoins des immigrants, et , à partir de 1930, les bidonvilles vont recueillir tout ce que les derbs ne parviennent pas à abriter. Les bidonvilles naissent de toutes parts. Mais l'administration en poursuit le rassemblement et la concentration en deux points principaux : l'un dans le quartier industriel formera le bidonville des Carrières Centrales sur un terrain municipal (à partir de 1923) ; l'autre vers 1932 sur des terrain appartenant à un particulier (Ben Msik). Ces bidonvilles ont été à plusieurs reprises refoulés, déplacés, alignés, découpés en blocs pour des raisons d'hygiène et de bon ordre. Bien que le Dahir du 8 Juillet 1938 ait condamné la survivance de ces bidonvilles, d'impérieuses nécessités, que les circonstances nées de la guerre n'ont pas permis d'atténuer, ont consolidé temporairement une situation reconnue comme inacceptable... "

Primitivement, dans la pensée de l'autorité municipale, jusqu'en 1942, le développement de la ville nouvelle devait être assez rapide pour attirer les habitants des derbs misérables qui ont proliféré sur la bordure de la vieille cité. Mais la construction a été ralentie par la guerre, d'où le gonflement nouveau des deux grands bidonvilles existants. " ¹¹

Ce phénomène de paupérisation des populations urbaines s'est traduit dans les préoccupations même de la sociologie coloniale. Longtemps préoccupée par les thèmes de la tribu, des notables ruraux, des zawiya, des confréries et croyances religieuses, la sociologie coloniale se penchera, vers les années 40, sur l'étude du prolétariat marocain, notamment lorsque celui-ci était devenu un phénomène en expansion, prenant de l'ampleur dans le milieu urbain. Grâce à la monographie minutieuse de Robert Montagne¹², nous savons aujourd'hui que la pauvreté dans les villes, ainsi que le creuset des disparités sociales urbaines, ont été enclenchés par la colonisation; et que l'héritage de cette pauvreté de l'ère moderne pèsera lourdement sur la société marocaine de l'indépendance.

¹¹ Robert Montagne. Enquête sur le prolétariat marocain. 1er et 2ème parties. 1950. P. 101

¹² Robert Montagne. Enquête sur le prolétariat marocain. 1ère et 2ème parties. 1950. Dans les préoccupations de la sociologie coloniale, il y eut évolution des centres d'intérêt. Durant la période d'avant 1930, l'intérêt était centré sur la tribu et sur les institutions, les croyances, les rituels traditionnels. Mais à partir des années 30, et tout au long des années 40, on constate un changement d'intérêt vers le prolétariat et la classe ouvrière dans les villes. Les travaux de R. Montagne illustrent cette tendance.

Ainsi, le Maroc indépendant héritera d'une stratification sociale qui a bouleversé l'ordre traditionnel en le dotant d'une classe sociale urbaine déshéritée en expansion, par l'effet de l'exode rural et de l'enclenchement d'un processus de migration rurale vers la ville. Ces deux phénomènes vont progressivement changer la hiérarchisation des espaces urbain/rural et les hiérarchies sociales dans les deux milieux. Un changement dans la configuration des structures sociales va commencer.

1.2 Modes de mobilité sociale et hiérarchie

Durant les trois premières décennies de l'indépendance, la dynamique enclenchée par la colonisation et la mise en place de nouveaux secteurs de l'économie, la mobilité spatiale et l'éducation constituaient les canaux les plus importants de la mobilité sociale. En effet, l'indépendance va renforcer certains moyens de mobilité sociale, déjà mis en place par le protectorat, à savoir :

- Les nouvelles opportunités économiques offertes par l'ouverture du marché, par les nouvelles occasions de faire des affaires, et par le transfert des capitaux des mains des colons aux mains de quelques marocains.
- Les opportunités qu'offrent l'éducation et l'instruction des fils de notables ruraux pour rejoindre l'élite urbaine.
- Le développement de l'administration conduisant à l'ouverture d'un grand nombre de postes d'encadrement. L'accès à ces postes salariés a constitué une opportunité de mobilité et de promotion sociales.
- L'urbanisation qui a conduit à l'attrait que représente la ville pour les ruraux, ainsi que la migration et l'installation en ville, qui sont perçus comme une sorte d'ascension et de promotion sociales.

La mobilité spatiale, surtout celle de la migration des ruraux vers les villes, a été un facteur dans le changement du tissu social urbain et la croissance démographique des villes, dans la mesure où le recensement de 1994, et pour la première fois dans l'histoire du Maroc, a révélé que la population rurale, qui a toujours été prédominante en termes d'effectifs, commence à reculer devant l'accroissement de la population urbaine.

Paradoxalement, si la migration vers la ville est perçue comme une ascension sociale, il demeure qu'elle crée une nouvelle forme de disparités sociales. Il faudrait souligner que la migration ne constitue pas uniquement une réponse aux problèmes du manque de ressources dans le milieu rural ; elle est due aussi au phénomène de la valorisation des villes dans la perception des ruraux. La ville, parce qu'elle dispose de tout ce qui manque à la campagne (bonne école, dispensaire, eau, électricité, routes, cinémas, café, etc.) a plus de valeur par rapport à la campagne. Ainsi le phénomène de l'exode rural et de l'émigration vers les villes, c'est-à-dire, vers la proximité des services publics et de l'infrastructure de base, devient progressivement un phénomène irréversible par le fait que le milieu rural connaît un déficit en terme d'infrastructure et par le fait que la ville, espace de citoyenneté, occupe une place de choix dans l'échelle des valeurs. Par ailleurs, le manque d'opportunités d'emploi en milieu rural, la dévalorisation du travail de la terre (travail perçu comme étant pénible et non rémunéré) et le détachement progressif des jeunes de leur contexte rural poussent vers l'émigration. Ainsi, derrière la mobilité spatiale et l'installation des ruraux en ville, il y a le désir de grimper dans l'échelle sociale.

L'éducation a été après l'indépendance un moyen favorable et remarquable de mobilité sociale pour les couches défavorisées. Il se trouve que plusieurs ruraux et urbains issus de couches inférieures ont pu accéder à l'emploi et au fonctionariat grâce à leur éducation dans les écoles et les lycées. Cet élan ne sera ralenti qu'à partir des années 80 lorsque les emplois dans la fonction publique commencent à devenir limités.

Si les moyens classiques de mobilité sociale ont permis à certains groupes sociaux de réaliser un changement de position dans l'échelle sociale, ils ont aussi constitué un facteur de différenciation sociale au niveau économique et culturel, ainsi qu'au niveau des modes de vie. Le changement dans la configuration des couches sociales a produit schématiquement trois groupes de couches sociales, à savoir une élite, les couches moyennes et les couches défavorisées (à savoir les vulnérables et les pauvres).

1.3 La question des disparités sociales et la pauvreté

Il est certain que la société marocaine a connu un développement notoire de l'indépendance à nos jours qui se reflète dans le mode de vie des populations et les niveaux de vie et la consommation des ménages. Toutefois, ce développement s'accompagne d'un changement et d'une augmentation des besoins des populations, de leurs aspirations et des références des modes de vie. Il s'en suit que l'évolution de la société marocaine depuis l'indépendance et l'accroissement des besoins des populations, auxquels il faudrait ajouter d'autres facteurs économiques et politiques, ont graduellement contribué à un changement dans la nature, le vécu et la perception des disparités entre les couches sociales.

La question des disparités sociales ne pourrait être abordée sans la lier au développement économique et à la stratification sociale de la société, au rôle et au statut de chaque couche sociale. Ceci permettrait de comprendre la dynamique de la société et de déterminer le degré de cohésion ou de tension entre les couches sociales.

Malgré l'absence d'étude sur la stratification sociale, les données sur les niveaux de vie en terme de dépenses et de consommation offrent une catégorisation schématique de la hiérarchie sociale de la société permettant d'identifier les grandes couches sociales : l'élite, les couches moyennes, les couches défavorisées, les vulnérables, et les pauvres. Chaque couche sociale mérite d'être analysée dans sa composition et son interaction avec les autres couches. Une telle analyse dépasse le cadre de ce travail qui tente seulement de mettre en évidence les phénomènes les plus notoires de cette stratification.

En effet, en dépit des efforts consentis par les pouvoirs publics depuis l'indépendance, la dégradation du niveau de vie et l'accentuation des écarts sociaux placent une frange importante de la population dans la vulnérabilité et la pauvreté. Si la croissance économique et le développement de l'accès aux services de base et à l'emploi sont autant de réponses appropriées pour atténuer les écarts sociaux, le développement repose sur des couches sociales dynamiques qui jouent un rôle catalyseur de développement. La littérature sur les couches moyennes présente celles-ci comme un élément moteur dans la dynamique de développement.

L'évolution de la société marocaine d'une culture de contentement (*qana'a*) et de la fatalité (*maktob*) vers une culture de la satisfaction des besoins, a contribué à l'émergence d'une conscience de la pauvreté et par conséquent de la revendication du droit de s'en sortir. L'écart qui existe entre les riches et les pauvres et

l'émergence d'une prise de conscience de cet écart, notamment par les jeunes, accentue l'expérience et le vécu de la pauvreté. Ainsi, les frustrations sont vécues comme des injustices. Un jeune éduqué et pauvre négocie son éducation et devient une force de contestation¹³.

Certes, l'emploi dans l'informel, le travail de la majorité des femmes dans les petits métiers et une culture de la débrouillardise se développant parmi les jeunes constituent des stratégies qui atténuent relativement la pauvreté extrême mais qui ne dissipent pas le sentiment d'insécurité. La leçon à tirer des stratégies mobilisées tant au plan individuel que collectif, est qu'il existe actuellement un terrain et une culture chez les populations les plus vulnérables de se prendre en charge et de trouver une solution à la précarité. Il reste à canaliser cette culture pour en faire une force et un outil pour le développement. Par ailleurs, une politique centrée sur la création d'emplois et la valorisation du mérite personnel est la réponse qui redynamiserait la mobilité sociale et atténuerait, par conséquent, les problèmes de pauvreté et des grandes disparités sociales.

1.4 Les couches moyennes sont-elles un levier du développement ?

Malgré son ambivalence et en raison de sa position dans l'échelle sociale, partagée entre les aspirations qui la tirent vers l'élite et son penchant idéologique vers les couches défavorisées, la classe moyenne est souvent présentée, dans la littérature sur les classes sociales, comme une classe qui a un rôle moteur dans la dynamique sociale. Sans parler, dans le cas marocain, d'une classe moyenne comme classe homogène ayant une conscience d'appartenance commune, les couches moyennes au Maroc sont le produit de la première vague des groupes sociaux qui ont réalisé la mobilité sociale en bénéficiant de certains acquis de l'indépendance. On pourrait les identifier d'une manière résiduelle, à savoir que les couches qui ne font partie ni de l'élite, ni des vulnérables et des pauvres feraient partie des **couches moyennes**. Il s'agit d'un agrégat composé d'une multitude de strates et de groupes socioprofessionnels qui partagent relativement le même espace social et la même aspiration prononcée de grimper dans l'échelle sociale. Il s'agit d'une nébuleuse qui rassemble plusieurs strates et catégories socioprofessionnelles dont les conditions sociales, et même le mode de vie, pourraient différer d'une couche à une autre. Toutefois, ces couches se partagent quelques caractéristiques :

- Elles sont en général urbaines, disposant d'un mode de vie urbain. Elles se répartissent, sur le plan de l'habitat, entre les quartiers moderne et traditionnel.
- Elles sont, en général, éduquées. C'est parmi elles que l'on retrouve les instruits et la majorité de ceux qui ont bénéficié de l'instruction dans le système éducatif.
- Elles se caractérisent par la politisation et une conscience des droits et forment le groupe où l'on retrouve les gens politisés, ou potentiellement politisés.
- Elles ont, en général, un revenu relativement stable, étant constituées en majorité de fonctionnaires de l'administration marocaine et des catégories professionnelles. Ce qui fait de ces couches des consommateurs des biens et services.

¹³ L'exemple est celui des diplômés chômeurs qui font du *sit in* devant le parlement et les ministères.

En général, les couches moyennes disposent d'atouts qui font d'elles une force détenant le potentiel de dynamisation de la société. Au Maroc, ces atouts sont de plusieurs ordres :

1. On retrouve les couches moyennes dans le circuit de l'administration marocaine et la bureaucratie, charpentes du fonctionnement du système public. Les fonctionnaires de l'administration publique marocaine appartiennent aux couches moyennes.
2. Elles sont dans le secteur de l'éducation, dans la mesure où la catégorie socioprofessionnelle des instituteurs et des enseignants appartient aux couches moyennes. Elles sont donc impliquées dans la formation des citoyens et des générations futures.
3. Elles se retrouvent dans le secteur des médias (journaux, revues et moyens audio-visuels), et par conséquent elles contribuent à faire l'opinion, à créer les événements, à guider et orienter les débats médiatiques. Leurs faiseurs d'opinion sont en général politisés, ont une conscience d'intérêts qu'ils défendent à travers les syndicats, associations ou mouvements ponctuels, et ce, grâce à leur capacité de mobilisation.
4. Elles se retrouvent dans les partis politiques (toutes tendances confondues) et dans les syndicats et animent les débats dans le champ politique, ainsi que les confrontations idéologiques et politiques. Elles se retrouvent aussi dans les canaux de mobilisation(s) : associations socioprofessionnelles et autres...

On en conclut que les couches moyennes disposent d'un potentiel dynamique. Ce potentiel est-il utilisé pour le développement de la société ? Quelles représentations et quels discours véhiculent-elles sur l'ordre social ? Ces couches sont-elles porteuses de développement ?

Sur ce plan, les couches moyennes se distinguent par un certain nombre de caractéristiques qui pourraient la distinguer relativement des couches défavorisées et de l'élite. On pourrait énumérer quelque unes.

Les couches moyennes éduquées qui, au lendemain de l'indépendance, parlaient au nom du peuple, parlent aujourd'hui en leur nom pour défendre leurs intérêts¹⁴. Le climat de libéralisation leur a permis de défendre leurs acquis et d'être une force revendicatrice de mobilisation. Il est à remarquer que la capacité de mobilisation se renforce, à travers les syndicats, les associations socioprofessionnelles ou non professionnelles, telles que celles des diplômés chômeurs, dont les objectifs et les actions s'articulent autour d'un intérêt commun, des mots d'ordre de mobilisation instantanée, et d'organes d'expression. Ce qui leur offre un moyen pour défendre d'une manière continue leurs intérêts et revendiquer de plus en plus d'acquis. Les grèves, les menaces de grèves, de sit in, de revendications objectives et corporatistes, les dénonciations dans les journaux, l'affichage du slogan sur les droits au travail dans la fonction publique, sont autant de moyens et canaux pour la défense d'intérêts et de revendications continues. L'insatisfaction est ainsi continuellement soutenue et les tensions constamment relancées.

¹⁴ Il faudrait noter que c'est parmi le corps enseignant qui était imprégné des idéologies marxistes et tiermondistes, qu'on retrouvait dès les années 60, les défenseurs des peuples et des défavorisés. Voir Jacques Berque : " L'idée de classes dans l'histoire contemporaine Arabes ". *Cahiers Internationaux de Sociologie*. Volume XXXVIII. 1965.p. 169-184

Vu l'avantage comparatif que pourrait représenter pour le Maroc le développement de l'administration et du secteur des services publics et tertiaires, et vu la position privilégiée des couches moyennes dans le fonctionnement de ces secteurs, l'Etat et la société dans son ensemble auront certainement beaucoup à gagner en assurant aux couches moyennes les conditions appropriées pour la promotion et la dynamisation de ces secteurs. L'administration et les services ne créent certes pas directement les richesses mais constituent l'appareil qui faciliterait la création des richesses. Toutefois, les acteurs porteurs de ce secteur fonctionnent actuellement comme des facteurs peu mobilisateurs et peu encourageants pour le développement¹⁵. Ceci ne se passe pas sans implications sur le développement social et économique.

Par ailleurs, étant donné qu'une catégorie socioprofessionnelle parmi ces couches détient les moyens d'expression, elle projette sur la scène interne et externe une image négative de la société. Les frustrations des couches moyennes vis-à-vis de l'élite, dans une société en pleine mutation et traversée par des tensions sociales, font que la critique, expression de la catégorie des intellectuels, cède la place au développement d'un discours négatif sur la société et sur l'ordre social qui parfois aboutit, dans des cas extrêmes, à une sorte de nihilisme. En général, la dynamique (ou la lutte) ne se manifeste pas dans l'interaction avec d'autres couches sociales, mais dans le rapport à l'Etat. La contestation et les revendications s'expriment de manière ponctuelle, sporadique et parfois hors des canaux conventionnels de la protestation, tels que ceux des syndicats.

Dans son élan de criticisme et de dénonciation, la couche éduquée a créé et véhiculé une culture du droit et de la liberté d'expression qui a, certes, contribué positivement à une conscience de droit : droits des hommes, des femmes, et des enfants, des amazigh, etc., mais qui est, toutefois, confronté au risque de prêcher par excès dans la mesure où elle pourrait occulter la culture qui articule droit, obligations et responsabilités. Dans plusieurs cas, les couches moyennes propagent une inflation du discours sur les droits et ne met pas suffisamment en avant celui du mérite, de l'émulation et de la responsabilisation.

Au sein du système de la hiérarchie sociale, les couches moyennes constituent pour les couches défavorisées la référence sociale qui leur fournit un modèle de mode de vie, d'idéaux, de comportements. Devant ces constats, on pourrait se demander, quel est le rôle des couches moyennes au sein de la société ? Est-il un rôle catalyseur ou rôle qui freine, voire verrouille le système social ? Comment insuffler une nouvelle dynamique de reconstruction des liens entre les couches sociales diverses ? Ces questions nous amènent à identifier les déficits et à orienter l'action vers de nouvelles perspectives.

1.4.1 La mobilité sociale : vers une culture de la compétence, du mérite et de la responsabilisation

Si les moyens de mobilité sociale qui ont fonctionné durant les deux décennies de l'indépendance du Maroc connaissent actuellement un ralentissement, comment créer une nouvelle dynamique pour l'ouverture du système de mobilité sociale ? Cette question implique une réflexion sur les blocages de la société et sur les perspectives de la dynamique sociale.

¹⁵ Cet état de fait est attesté par des études et rapports des organismes internationaux sur le constat de l'administration dans les pays arabes. L'administration marocaine n'échappe pas à ce constat. Voir Banque Mondiale : Pour une meilleure gouvernance dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Renforcer l'inclusion sociale et la responsabilité. Edition ESKA. 2004.

Il est évident que l'enjeu primordial pour les couches moyennes, comme pour celui des couches défavorisées, est l'ascension sociale et l'amélioration du niveau de vie. Néanmoins, si l'ascension sociale fait partie des aspirations de toutes les couches sociales, elle acquiert, toutefois, dans le cas des couches moyennes, une particularité dans le contexte marocain, à savoir une inefficience progressive des moyens existants de mobilité sociale ascendante de la période qui va de l'indépendance aux années 80.

En vue de centraliser les décisions pendant les premières décennies de l'indépendance, des alliances étaient nouées entre les responsables de l'administration centrale et les notabilités locales. Un système de clientélisme a été instauré qui, dans de nombreux cas, a ramené l'octroi de postes d'emploi à un échange de services pour les serviteurs de l'Etat. Le clientélisme et le recours, au " piston " et à la corruption pour accéder aux ressources ou aux services de l'Etat, phénomène commun à toutes les catégories sociales, ont fait reculer l'idée de l'égalité des chances, la compétence individuelle et la compétition nécessaires à toute mobilité sociale .

Aujourd'hui, malgré les progrès enregistrés dans l'instauration d'un climat de libéralisation et la récurrence du discours officiel sur la moralisation de la vie publique, l'image d'un Etat Patron tenant les rouages du clientélisme est toujours véhiculée par le discours prédominant, par celui du sens commun et par celui de ceux qui défendent leurs intérêts individuels ou collectifs. Cet état de fait est aussi corroboré par certaines pratiques de clientélisme et de corruption qui sont toujours en cours au sein de la société.

Le changement de l'image de l'Etat est au cœur d'une culture de la confiance ; une image qui assure le passage d'un Etat qui distribue les services et les avantages, à un Etat facilitateur, régulateur, garant des droits individuels et collectifs, et renforçant la culture de la compétence, du mérite et de responsabilisation, seules voies vers la mobilité sociale¹⁶.

1.4.2 Les mécanismes de résolution des conflits

On constate, avec l'émergence du corporatisme, une évolution vers le renforcement d'un corporatisme professionnel dans les villes qui se traduit par les protestations sporadiques sur la place publique et qui devient, non seulement un moyen d'expression, mais aussi de blocages et de déploiement d'intérêts individuels qui dépassent et qui outrepassent parfois les cadre des revendications. Ce corporatisme se greffe dans certain cas sur la société des réseaux et s'ajoute à l'organisation syndicale, parfois dépassant cette dernière. Devant ces phénomènes, l'Etat se trouve dépourvu de médiateurs, de moyens et de mécanismes de résolution de conflits où l'interlocuteur n'est plus forcément le parti ou le syndicat, mais une multitude infinie d'entités qui défendent leurs intérêts.

¹⁶ Voir Rémy Leveau. Le fellah marocain défenseur du trône. Presses de la Fondation des Sciences Politiques. 1976

Ces cinq dernières années, on constate qu'un débat est engagé sur un certain nombre de questions cruciales de société, telles que celles du statut des femmes dans la loi et la société, celle de rompre avec les violations des droits de l'homme, celle de la réforme de l'éducation, des partis, etc. Ainsi, les débats fonctionnent comme un mécanisme de dépassement et de résolution des conflits. Toutefois, les relais politiques, ces lieux des arbitrages, de compromis et de solutions aux problèmes de société, deviennent de plus en plus affaiblis par un effet de décrédibilisation. La question qui se pose dans ce cas est : comment revaloriser l'action politique et comment crédibiliser les canaux politiques, partis et syndicats, pour qu'ils jouent leur rôle de relais et de médiateurs dans les conflits sociaux ?

1.4.3 Un produit médiatique qui prend en considération le poids numérique et le rôle des couches moyennes dans la société

Avec le changement qu'ont connu leurs besoins depuis l'indépendance, les couches moyennes, à travers les différents modes de crédit, s'endettent pour acquérir les produits de consommation ménagers et les biens. En effet, le crédit qui mène vers la satisfaction à un besoin, devient parfois pour ces couches source de frustration.

Ainsi les médias, surtout les chaînes de télévision marocaines, renforcent ce besoin de consommation, dans la mesure où ils ne s'adressent à ces couches que comme des cibles consommatrices de biens et de services¹⁷. Soucieuses de toucher la masse des consommateurs qui font partie des couches sociales qui ont un certain pouvoir d'achat, les télévisions adressent, néanmoins, peu de messages éducatifs et mobilisateurs à ces couches. Seules les messages provenant d'autres réalités leur sont communiqués. Les films, les séries télévisées égyptiennes, américaines et brésiliennes, s'ils remplissent la fonction de divertissement pour des spectateurs réceptifs, projettent néanmoins une réalité étrangère au vécu de ces couches sociales moyennes de la société marocaine. Les mass média et, plus particulièrement les télévisions, sont supposées être porteuses d'images de relations sociales équilibrées et de valeurs d'éthique, d'obligation et de responsabilité.

¹⁷ Une étude sur les médias et les couches moyennes serait intéressante à faire.

2. LA SOLIDARITÉ SOCIALE : CHANGEMENT ET CONTINUITÉ

Parmi les changements de la société marocaine depuis l'indépendance, on pourrait y déceler le système de solidarité sociale qui a contribué à changer les relations sociales par l'effet des changements économiques et du rapport à l'Etat et aux institutions. Dans cette section, on passera en revue cette évolution progressive qui a mené vers le recul des formes de solidarités traditionnelles et l'émergence de nouvelles formes de solidarité.

2.1. Les solidarités traditionnelles : changements et continuité

La société marocaine a connu des formes traditionnelles de solidarités sociales, collectives ou familiales, qui ont fonctionné comme des mécanismes pour l'entraide et l'atténuation des tensions sociales. Cette solidarité existait au niveau familial à travers l'aide aux membres de la famille, la prise en charge par la famille des personnes âgées, des femmes divorcées ou des veuves et parents sans ressources. La famille assurait toutes les fonctions pour l'individu : éducative, économique et de soin en cas de maladies. Elle constituait le refuge en cas de besoin et de nécessité et un rempart contre les aléas de la vie. La division traditionnelle du travail entre privé et public faisait que les femmes étaient impliquées dans l'espace privé et prenaient en charge toutes les personnes âgées et les malades. Le rôle de la famille dans l'offre de soins aux personnes qui en ont besoin était primordial.

Au niveau de la collectivité, la solidarité collective fonctionnait à travers un certain nombre d'institutions. La *twiza*, cette entraide collective autour des activités économiques, la prise en charge du village des funérailles d'un défunt, ou les dons offerts par la collectivité à l'occasion d'une naissance ou d'un mariage sont autant de manifestations de cette solidarité traditionnelle. Les corporations artisanales (*hanta*) dans les villes qui régulent les relations entre les membres des corps de métiers, le voisinage qui impose des devoirs envers les voisins en milieu urbain, ou encore l'institution de la *jama'* du douar qui était un support de la solidarité collective, ont progressivement connu une désuétude par la mise en place d'une nouvelle dynamique sociale et le déplacement des actes de solidarité vers d'autres institutions.

Les revenus des biens *habous*, au niveau de la collectivité, servaient souvent à soutenir les pauvres et les personnes en difficulté et donc à concrétiser les liens de solidarité entre les membres de la communauté. L'institution de la *Jma'a* en milieu rural incarnait fondamentalement la volonté collective et la résistance face aux tendances individualistes et aux velléités despotiques dont certains chefs tribaux étaient porteurs. Elle représentait l'élan solidaire des ruraux dans tout ce qui touche à la répartition des ressources collectives (*séguías*, parcours, forêts, terres collectives, terres *habous*, etc.), et la fusion face aux menaces externes. La solidarité entre les membres de la tribu s'incarnait dans les principes qui régulaient la répartition des ressources et les pratiques d'entraide et de rotation qui avaient pour fin de réduire les inégalités et de permettre à chaque membre d'avoir sa part de jouissance des biens de la communauté.

L'habitat traditionnel, concentré ou articulé autour d'institutions communes, incarnait également la cohésion sociale et le souci de défense face à d'éventuelles agressions extérieures. Les formes architecturales traditionnelles impliquaient le partage d'institutions communes (mosquée, hammam, souk,

sanctuaire, etc.), et la responsabilité collective sur tout ce qui se produit dans cet espace d'appartenance. Un autre indice de cet esprit solidaire est l'existence d'un réservoir collectif (matmoura, agadir) qui exprimait aussi une volonté commune de protéger des ressources stratégiques, et de s'assurer de manière solidaire une certaine sécurité vis-à-vis des aléas des temps à venir.

Sans idéaliser ces formes de solidarités traditionnelles, l'évolution en cours de la société montre qu'à l'échelle de la famille tout aussi bien qu'à celle de la collectivité, ces formes sont en recul bien qu'elles continuent d'exister dans certains cas. Plusieurs facteurs ont contribué à ce changement. La société marocaine a connu une première phase après l'indépendance où les solidarités traditionnelles collectives étaient supplantées par l'intervention de l'Etat et la prédominance de l'Etat providence. Dans une politique de modernisation de l'organisation de la société et dans un souci de centralisation et d'encadrement, l'Etat a contribué à affaiblir et à marginaliser les institutions traditionnelles, telles la tribu et la jma'a, pour préserver sous son contrôle le monopole de l'encadrement administratif de la population. Ceci a abouti à la désuétude des institutions traditionnelles de solidarités et a créé progressivement une dépendance vis-à-vis de l'Etat, sans pour autant que les formes institutionnelles de solidarité supplantent rapidement et d'une manière efficiente la solidarité traditionnelle¹⁸.

2.2 Les solidarités institutionnelles

Si le capital latent de solidarité dont dispose la famille et la société marocaine dans son ensemble est toujours un phénomène qui pourrait être mobilisé et qui fonctionne dans certains cas de besoin, l'accélération du changement social et l'évolution économique ont généré néanmoins des dysfonctionnements dans la société marocaine. Ce que représentait la famille traditionnelle en tant que " bastion " des valeurs de solidarité ou " refuge " pour les individus en difficulté n'est plus aujourd'hui aussi vrai et généralisé que par le passé. Les jeunes générations font face à des difficultés accrues pour trouver un emploi et s'assurer un revenu stable et régulier. Sous l'effet de facteurs économiques, sociaux et culturels multiples, la précarité s'installe pour de nombreux individus, et les expose aux aléas de la vie par la faiblesse de la solidarité familiale. Des catégories sociales qui se sentaient auparavant protégées et sécurisées se voient aujourd'hui menacées par la pauvreté et l'exclusion.

Cette désuétude des systèmes de " protection sociale " et la dégradation de la qualité des soins assurés jusqu'à maintenant par la famille au profit des personnes âgées ou atteintes de maladies chroniques ou en situation de handicap se sont accompagnées très progressivement de la mise en place des formes de solidarités institutionnelles. Au niveau social global, les disparités sociales ainsi que la vulnérabilité et la pauvreté de couches non négligeables de la société a impliqué la mise en place, par l'Etat, de nouvelles formes institutionnelles de la solidarité. Depuis l'indépendance, plusieurs institutions et organismes de prévoyance sociale ont vu le jour.

¹⁸ Paul Pascon. " La désuétude de la jemaâ ". *Les Cahiers de Sociologie*. Institut de Sociologie. Septembre-Novembre 1965. Voir aussi l'ouvrage de Hassan Rachik. *Comment rester nomade*, qui montre comment les solidarités traditionnelles nomades (entre douars) et les relations de clientélisme (entre indigents sans-troupeaux et grands pasteurs) sont tombées en désuétude.

La prévoyance sociale au Maroc est mise en œuvre par plusieurs institutions. Dans le secteur privé, la protection sociale est assurée par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR) et Les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles. Dans le secteur public, la protection des fonctionnaires et de leurs familles est assurée par des organismes tels que La Caisse Marocaine de Retraite (CMR), Le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR), et la Mutualité dont la gestion est assurée par la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS). Le secteur semi-public qui se compose d'établissements industriels, commerciaux et bancaires tels que l'ONE, la Régie des Tabacs, la Banque du Maroc, l'OCP et l'ODEP comprend des régimes autonomes et des caisses internes qui assurent la couverture sociale de leurs propres salariés.

Si actuellement la politique de l'Etat se tourne vers l'institutionnalisation de la solidarité, à travers la mise en place des institutions qui s'en chargent telles que la mutuelle, il demeure que la couverture sociale au Maroc ne touche que 15% de la population et ne concerne pas ceux qui en ont le plus besoin, à savoir les catégories sociales défavorisées¹⁹. Il n'en demeure pas moins que l'écart entre la proportion des bénéficiaires et celle des cotisants se creuse de plus en plus et pose un véritable défi à l'Etat et aux responsables des régimes de la protection sociale. Car il va falloir, non seulement maintenir un certain équilibre démographique entre les générations, mais aussi créer des opportunités d'emploi pour les générations montantes et mettre en place les mécanismes nécessaires pour la mise en œuvre d'une véritable solidarité inter-générationnelle.

Un système de protection sociale ne couvrant toujours qu'une minorité de la population, la persistance du clientélisme et de l'héritage segmentaire dans la formation sociale marocaine, les disparités sociales, la vulnérabilité et la pauvreté d'une partie non négligeable de la population, la non généralisation de la protection sociale, toutes ces entraves font obstacle au développement et nécessitent à de nouvelles formes de solidarité qui se manifestent actuellement dans les actions de la société civile qui se mobilise pour prendre en charge une partie de cette solidarité.

2.3 La société civile et le réaménagement des solidarités

Les associations représentent une nouvelle approche des besoins et des problèmes sociaux, en ce sens qu'elles mettent en œuvre de nouveaux modes d'action, notamment en faveur des communautés marginalisées, des femmes, des enfants et des pauvres²⁰. Elles tendent surtout à appréhender les rapports sociaux hiérarchisés et inégalitaires où les femmes et les enfants constituent les maillons faibles. Elles mènent de nombreuses actions en milieu rural aussi bien qu'en milieu urbain, et ce, avec l'objectif d'intégrer les pauvres, de renforcer les capacités des femmes, de protéger les enfants, de promouvoir le développement local, de fournir l'écoute pour les personnes en situations difficiles, et par là, de contribuer à diffuser les valeurs d'égalité, de démocratie et de respect des droits de l'homme²¹.

¹⁹ La Banque Mondiale. Citée in : Lahcen Daoudi. " Appui socio-économique à la famille ", Population et développement local, CERED, Rabat, 1998, p. 124.

²⁰ Guilain Demoeux et Laurent Gateau. " L'essor des associations au Maroc : à la recherche de la citoyenneté ? ". Revue Monde Arabe, Machrek-Maghreb, Octobre-Décembre 1995.

²¹ Sur les phénomènes associatif voir : Guilain Demoeux et Laurent Gateau. " L'essor des associations au Maroc : à la recherche de la citoyenneté? " Revue Monde Arabe, Maghreb-Machrek, No 150, Octobre-Décembre 1995. Voir aussi Ahmed Ghazali. " Contribution à l'analyse du phénomène associatif ". Annuaire de l'Afrique du Nord. Tome XXVIII.1989. Moucef Ouanès. Le phénomène associatif au Maghreb. El Taller. 1997. Sur les ONG voir le rapport : Rabéa Naciri. Les ONG et la lutte contre la pauvreté urbaine. Mars 2000. Etude non publiée.

De nombreuses ONG marocaines ont développé des liens de partenariat internes et externes et ont commencé à mobiliser la société civile de manière relativement autonome par rapport à l'Etat, aux syndicats et aux partis politiques. Selon la nature des activités et le degré d'autonomie par rapport à l'Etat, trois formes principales ont été identifiées dans le champ politico - social marocain : les associations régionales, les associations à but économique et social, et les associations à caractère plus ou moins politique. On pourrait aussi les catégoriser en fonction des formes de solidarités qu'elles interpellent. On distingue trois types :

- a. Les solidarités collectives de plaidoyer pour défendre des droits ou des acquis
- b. Les solidarités qui se forment autour d'un intérêt socioprofessionnel ou autres.
- c. Les solidarités pour le développement

Toutefois, l'adoption de stratégies et de dispositions en faveur des catégories sociales défavorisées semble concerner en premier lieu les associations pour le développement économique et social qui sont fondamentalement une émanation de la société civile. Elles orientent leurs activités notamment vers les zones marginalisées et les populations dont les besoins essentiels n'ont pu être satisfaits par l'Etat. Elles interviennent dans quatre domaines principaux : la santé, l'intégration de la femme dans la vie socio - professionnelle, l'aide aux petites et moyennes entreprises, et le développement rural.

Si la société civile est impliquée dans la reconfiguration des formes de solidarités à l'échelle locale, quelles sont les implications sur la dynamique sociale ? La réponse à cette question nous amène à relever la dynamique créée par l'intervention de la société civile au niveau local et à souligner l'émergence du phénomène de nouveaux acteurs.

3. EMERGENCE DE NOUVEAUX ACTEURS SOCIAUX

Le mouvement associatif s'inscrit dans la dynamique de la société marocaine visant à combler le déficit de solidarité créé par le recul des institutions traditionnelles et par l'incapacité de l'Etat à prendre en charge tous les problèmes sociaux qui caractérisent une société en pleine mutation. S'adressant à la marginalité (les femmes, les enfants, les pauvres, les ruraux, les jeunes, les analphabètes), l'associatif fonctionne actuellement comme un moyen d'intégration sociale qui atténue les phénomènes de la marginalité et de l'exclusion. Cette proximité du local fait émerger de nouveaux acteurs porteurs d'une nouvelle approche de solidarité.

3.1 La dynamique locale et les nouveaux acteurs

Le développement de la société civile a créé deux types d'acteurs : acteurs politiques et locaux.

3.1.1 Les acteurs politiques

De nouveaux acteurs politiques émergent avec le développement des associations de débat et de plaidoyer au niveau national. Ils sont devenus des figures nationales qui se prononcent à travers l'organisation de forums et de débats sur des questions politiques du pays. On pourrait aussi retrouver là les défenseurs des droits de l'homme. Ces nouveaux acteurs, en adoptant un discours politique, évincent les hommes et les femmes politiques. Ils se présentent aujourd'hui comme faiseurs d'opinion ; ils lancent les thèmes des débats et les animent à travers les médias. Au niveau national, l'émergence de ces nouveaux acteurs ne se développe pas sans créer une compétition avec les politiciens.

3.1.2 Les acteurs locaux

Au niveau local, les associations ont propulsé des dirigeants acteurs, impliqués dans le développement local et qui sont proches des citoyens. Ils viennent s'ajouter aux notables locaux et aux élus dans la dynamique locale. Le système local était depuis l'indépendance dominé par les notabilités confortées par le système électoral dans leur position sociale. Actuellement, les associations opèrent, dans certaines localités, pour le développement, les opérateurs ont des profils nouveaux, sont souvent éduqués, ont acquis un savoir-faire, une expertise en matière de développement, ayant parfois des contacts avec les organismes internationaux, communiquent dans le langage des populations, et revendiquent la proximité.

En effet, en milieu rural, on assiste à l'émergence de nouveaux leaders: les jeunes instruits. L'usage du terme shabaab par les ruraux semble devenir fréquent et politiquement significatif à partir des années 90. La dynamique créée autour de l'idée de la société civile, conjuguée avec le retour souvent forcé de jeunes instruits dans leur milieu d'origine, a créé un contexte favorable au changement politique en milieu rural. Ce changement concerne notamment le leadership et le rapport entre les jeunes et les " vieux " du groupe social (jma'a.). Plusieurs villages se sont organisés en associations (ONG) afin d'introduire des biens collectifs " modernes " (électrification, eau courante, dispensaires, routes etc.) Ce sont les jeunes instruits du village qui gèrent l'association. La création et le fonctionnement de celle-ci exigent un savoir-faire qui fait défaut aux anciens notables. Ceux-ci sont contraints de compter sur la compétence des jeunes cultivés pour créer une association, rédiger des rapports, tenir une comptabilité, gérer des équipements électriques, etc. La nature des projets collectifs favorise une nouvelle structure de pouvoir et une nouvelle division du travail qui augmentent le pouvoir des jeunes instruits. Le leadership des communautés rurales n'est plus le monopole des " anciens ". A côté sont créées de nouvelles structures politiques dominées par les jeunes qui sont en train de créer de nouveaux fondements du pouvoir (savoir technique et juridique, relations avec les bailleurs de fonds...) et une nouvelle culture politique référant à la citoyenneté, à la démocratie, au développement durable, à l'écologie etc²².

Ces nouveaux acteurs sont-ils en train de constituer une élite locale ? L'émergence et la nouveauté du phénomène ne permettent pas de trancher dans ce sens. Néanmoins, une nouvelle dynamique est en train de s'instaurer, qui ne se passe pas sans changer la position sociale des élus locaux.

3.2 Le mouvement associatif et le réseautage

Un autre phénomène nouveau lié à la société civile est celui du réseautage qui dépasse le cadre de la localité. Ces réseaux se constituent autour d'un intérêt commun partagé par une catégorie socioprofessionnelle ou autre. A travers le réseau se tisse une solidarité porteuse de revendications. Les exemples les plus importants sont ceux du réseau des associations qui s'est formé lors du débat houleux sur " Le Plan d'Action pour l'Intégration des Femmes dans le Développement ". Ce mouvement de réseautage donne naissance à des espaces associatifs qui transcendent les localités et crée des communautés d'intérêt²³.

²² Voir Chattou, Zoubir " Le chômage des diplômés et les dynamiques locales ", in M. Mahdi (ed), Mutations sociales et réorganisation des espaces steppiques , Annajah al Jadida, Casablanca, 2003, 149. Voir aussi Mernissi, Fatima, Les Ait Débrouille, Le Fennec, Casablanca, 1997

²³ Voir le rapport déjà cité de Rabéa Naciri. Les ONG et la lutte contre la pauvreté. Mars 2000. Etude non publiée.

Le phénomène est aussi perceptible à travers des exemples d'associations qui fonctionnent comme un réseau et regroupent des filiales et des individus qui partagent le même intérêt à travers tout le pays. C'est le cas de l'association des diplômés chômeurs.

Le fait qui accompagne ce phénomène est la force de mobilisation qui concurrence celle des cadres conventionnels de la politique. Les moyens de communication moderne sont mis au service de cette mobilisation; ainsi, l'usage de téléphones portables, SMS, les e-mails, etc., enclenche des actions spontanées et sporadiques. La nouveauté réside aussi dans le fait que le réseautage transcende, souvent, les chapelles partisans et les lignes de démarcation idéologiques.

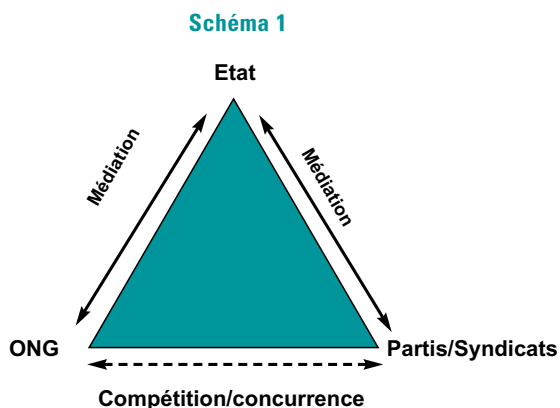
3.3 L'Etat et la société civile

L'Etat encourage actuellement le travail de la société civile. La Fondation Mohammed V, le Ministère de la solidarité, du développement social et de la Famille, L'Agence du Développement social, les organismes onusiens et internationaux, etc., viennent au soutien de plusieurs associations de développement en finançant leurs projets. Si cet élan a certes des implications positives sur le développement local, la question des perspectives de l'évolution de la relation de l'Etat et de la société civile demeure, toutefois, posée. Deux questions méritent d'être examinées :

- a. Y a-t-il une vision sur l'évolution de cette dynamique ? L'Etat pourrait-il compter sur la société civile pour la pérennité des actions de développement ?
- b. Quel rapport devrait avoir l'Etat avec la société civile ? Quelles sont les perspectives d'une société civile agissant en tant que prolongement de l'action de l'Etat ?

Dans l'élan de cette dynamique se pose la question la répartition des fonctions entre l'Etat et la société civile. La société civile ne pourrait se substituer à l'Etat. Le rôle de l'Etat serait celui de constructeur (infrastructure), régulateur et évaluateur, alors que celui de la société civile est mobilisateur et encadreur des populations.

Aujourd'hui, la scène politique comporte trois composantes qui pourraient être représentées de la manière suivante :



A priori, les partis politiques jouent le rôle médiateur entre l'Etat et la société. Toutefois, avec la floraison des associations, les partis politiques ont tendance à se faire supplanter supplantés par ces associations qui ont souvent leurs répertoires de doléances et de revendications, et par conséquent deviennent des interlocuteurs entre l'Etat et la population. La dynamique politique est passée du registre purement politique au registre associatif qui crée d'autres formes de politiques. Les questions qui se posent à l'Etat sont de savoir comment accompagner ces phénomènes, comment renforcer les capacités des ONG sans que celles-ci ne se substituent à l'Etat ou ne deviennent des appendices de ce dernier, comment canaliser le mouvement ? et Par quelles approches et quels moyens ?

La relation entre l'Etat et la société civile est souvent représentée comme une relation de partenariat. Or, l'Etat ne pourrait confier la tâche du développement aux associations dans une relation de partenariat sans qu'il soit affaibli ; l'Etat est supposé être un élément de force, initiateur de développement et de régulation. Ceci implique une nouvelle forme de gouvernance participative.

Avec le développement des associations et l'émergence des réseaux associatifs, on assiste à l'émergence d'un nouveau type de légitimité, à savoir la légitimité du non gouvernemental. Ceci ne se passe pas sans discréditer le politique (Etat et partis politiques). Il est certain que pour garder l'équilibre des composantes dynamiques de tous les acteurs et les institutions, il faudrait œuvrer pour le renforcement de la légitimité dans toutes ces composantes : Etat, partis politiques, et société civile, avec une répartition des tâches dans le processus de développement.

4. UNE FORCE ÉMERGENTE DE LA SOCIÉTÉ : LE MOUVEMENT DES FEMMES

Le mouvement des femmes constitue une nouvelle force dynamique de la société. Plusieurs caractéristiques font de ce mouvement un phénomène émergent porteur de nouvelles valeurs et mettant en œuvre des nouvelles formes d'organisation et de mobilisation.

4.1 Les tendances récentes du mouvement féminin

Le mouvement actuel des femmes est un phénomène produit par l'histoire récente de la société marocaine d'après l'indépendance²⁴. On pourrait distinguer dans cette histoire trois périodes :

a. La période post-indépendance :

Durant la période coloniale, le mouvement réformiste avait délimité d'une façon très étroite le cadre dans lequel devait se déployer l'émancipation des femmes en donnant la priorité à la revendication de l'indépendance.

À l'indépendance du Maroc, cette idéologie continuera à être prégnante durant des décennies et sera renforcée par les stratégies des différents acteurs (Etat et partis politiques) qui ont procédé à la création de structures spécifiques : Union des femmes ; cellules féminines et/ou secteurs féminins dans le but de canaliser les femmes dans un cadre contrôlé et orienté par l'autorité masculine. Les femmes qui souhaitaient participer à la sphère publique n'étaient " autorisées " à le faire que dans les structures féminines officielles ou partisans.

b. La moitié de la décennie soixante dix: les prémices de l'ouverture politique

Cette période peut être considérée comme une étape déterminante dans l'histoire du Maroc indépendant. À partir de 1975/76, le climat politique a enregistré une ouverture relative ayant permis aux partis politiques de l'opposition de reprendre leurs activités et d'organiser les femmes en sections féminines dans leurs partis respectifs.

Cette période a coïncidé avec la décennie de la femme décrétée par les Nations Unies (1976-1985) et avec la promulgation de la Convention pour la lutte contre toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW, 1979), événements ayant constitué une opportunité pour les militantes d'intensifier les débats sur l'engagement des partis politiques par rapport à la question des droits des femmes et, plus particulièrement, la révision de la Moudawana.

²⁴ Sur le mouvement féminin au Maghreb, voir : Collectif 95 Maghreb-Egalité. Auto-portrait d'un mouvement : les femmes pour l'égalité au Maghreb. Rabat. 2003

c. A partir de la décennie 80 : l'émergence des organisations féministes

La prolifération à partir de la décennie 80 de la réflexion et des écrits par des femmes sur la condition féminine est significative des transformations sociales ayant permis l'émergence de l'individualité féminine. Cette évolution a eu un impact important sur la prise de conscience de la réalité des vécus féminins au Maroc et sur l'apparition, à partir de la moitié de la décennie, des organisations féministes en tant que structures organisationnelles et idéologiques autonomes.

Encadré 4

La première association féministe ayant vu le jour est l'Association Démocratique des Femmes du Maroc (ADFM, 1985) suivie par l'Union de l'Action Féminine (UAF, 1987), l'Association Marocaine des droits des femmes (AMDF, 1992), la Ligue démocratique des droits des femmes (LDDF, 1993) et par Jousour, Forum des femmes marocaines (1995).

A partir de la deuxième moitié de la décennie 90 et grâce, notamment, aux débats sur le Plan d'action pour l'intégration des femmes au développement (PANIFD, 1999/2000), plusieurs autres organisations féministes ont été créées participant ainsi au pluralisme du mouvement, à sa diversité, à sa spécialisation selon plusieurs domaines d'intervention, à une meilleure et plus large implantation géographique et, enfin, à son autonomisation progressive.

Ces organisations ont introduit une double rupture par rapport au passé: c'est un engagement incarné par des femmes en tant que groupe social et c'est, ensuite, le premier mouvement social ayant fait de la question de l'émancipation des femmes la priorité et la finalité de son combat rompant ainsi avec des décennies de relativisation et de dépendance.

4.2. Mouvement des femmes : ouverture politique et apport à la démocratisation

En tant qu'expression politique et sociale, le mouvement des femmes est à la fois le produit de l'ouverture démocratique actuelle et l'un des acteurs ayant fortement contribué à son avènement :

1. Ce mouvement a contribué à focaliser l'attention des décideurs et de l'opinion publique sur les conditions de vie des femmes les plus démunies et les plus vulnérables à la pauvreté et à la violence ; il a participé d'une façon indéniable à l'émergence d'un début de reconnaissance des femmes en tant que titulaires de droits et non plus seulement comme investies de l'identité de la nation ou de l'honneur des hommes;
2. en faisant du débat sur le statut des femmes une question centrale par rapport à laquelle l'ensemble des acteurs politiques et civils auront dorénavant à se déterminer;
3. en contribuant à faire du débat sur les conditions des femmes un puissant levier pour le débat démocratique et la clarification idéologique et politique participant, ainsi, au renforcement de la conflictualité démocratique dans un pays où la peur de la confrontation politique a toujours été sous-jacente.

Encadré 5

La gestion du dossier de la réforme de la Moudawana montre que la controverse autour du statut des femmes dans la famille, loin d'être source de " fitna " ou de désordre pouvant constituer une menace pour l'unité et la stabilité du pays a, au contraire, permis d'illustrer le caractère conflictuel, mais non antinomique, de deux systèmes de référence: le référentiel universel d'un côté et la vision inspirée de la religion de l'autre.

4. en politisant certaines questions considérées auparavant comme tabou ou privées: place de la religion dans le champ politique, statut des mères célibataires, travail domestique des petites filles, violences à l'égard des femmes et, plus particulièrement, la violence conjugale et le harcèlement sexuel, etc.;
5. en favorisant la recomposition de la relation entre le citoyen et l'Etat par l'émergence de nouvelles pratiques démocratiques représentées par l'acceptation du dialogue et de la différence et par les pratiques de la mise en réseaux et de construction des coalitions;
6. en contribuant à l'émergence de la culture démocratique de l'acceptation de la différence dans le travail collectif par la création, lors des grandes mobilisations, de coalitions et réseaux très larges et s'étendant sur l'ensemble des villes marocaines pour faire aboutir ses revendications. Ces alliances s'étendent, de plus en plus, à l'ensemble des villes marocaines et sont, dorénavant, construites sur la base des causes à défendre et non plus sur des bases purement idéologiques/partisanes ou sur les enjeux du leadership.

4.3. Mouvement des femmes : expertise organisationnelle et leadership féminin

Le mouvement féminin a aussi acquis une expertise et une expérience organisationnelles acquises à travers le travail de la revendication, de l'exposition et de l'ouverture aux idées nouvelles en matière de plaidoyer et de mobilisation :

- en introduisant des questions puisées dans les recherches et études de terrain sur le vécu des citoyens et citoyennes dans le champ du débat public. Ceci a favorisé une plus grande emprise du réel sur le débat public et politique ;
- en participant à l'émergence de nouvelles élites féminines et un leadership féminin qui sont dotés de compétences et savoir-faire permettant ainsi l'élargissement de la participation citoyenne des femmes. L'efficacité des institutions représentatives, aussi démocratiques soient-elles, étant conditionnée par le niveau et les formes de participation des citoyens (ennes) ;
- en mobilisant toute une réflexion et des pratiques d'autonomisation du mouvement ayant fortement et positivement influencé les autres organisations de la société civile.

Encadré 6

L'une des principales caractéristiques du mouvement des femmes au Maroc est qu'il a réussi à tisser des liens avec plusieurs institutions et structures: partis politiques, ONG de développement, des droits de l'homme, syndicats, associations socioprofessionnelles, corps organisés, organisations internationales, etc. ;

En définitive, les principales associations de femmes au Maroc se sont progressivement positionnées comme des acteurs politiques et des forces de revendication et, surtout, de proposition.

Ce faisant, elles ont utilement contribué à la fois à :

- l'émergence d'un mouvement féministe dynamique de femmes, producteur de leadership féminin avec un impact sur le plan national, régional et international ;
- la consolidation des dynamiques civiles, en général et du secteur associatif, plus particulièrement, auxquels le transfert du savoir faire et de l'expérience du mouvement des femmes ont été et restent très utiles.

En somme, le mouvement des femmes s'est accompagné d'une force de revendication qui a donné lieu ces dernières années à l'émergence d'un mouvement associatif dynamique de femmes, producteurs de leadership féminin avec un impact sur le plan national et sur le mouvement des femmes dans le monde arabe.

4.4 Les perspectives ou les évolutions futures

Malgré ses acquis, le mouvement des femmes demeure confronté à des difficultés qui sont autant de défis à relever pour enraciner sa vision et ses stratégies d'action dans la perspective d'un développement démocratique tenant compte des besoins et intérêts des marocains et marocaines.

La clarification, l'élargissement de sa vision et le renforcement de son rôle dans l'accompagnement de l'amélioration de la condition et du statut des femmes nécessitent une compréhension et une reconnaissance de son rôle par l'Etat et par les acteurs politiques. En outre, il faudrait aussi un renforcement de l'autonomie du mouvement par rapport à l'Etat et aux acteurs politiques pour que le mouvement des femmes puisse consolider son identité et son positionnement en tant que force de proposition et de plaidoyer au sein de la société. Dans ce cadre, un élargissement des alliances stratégiques du mouvement des femmes avec de nouvelles forces et catégories sociales permettra de consolider et d'élargir son influence politique et sociale pour qu'il puisse se renforcer en tant que force motrice de la société.

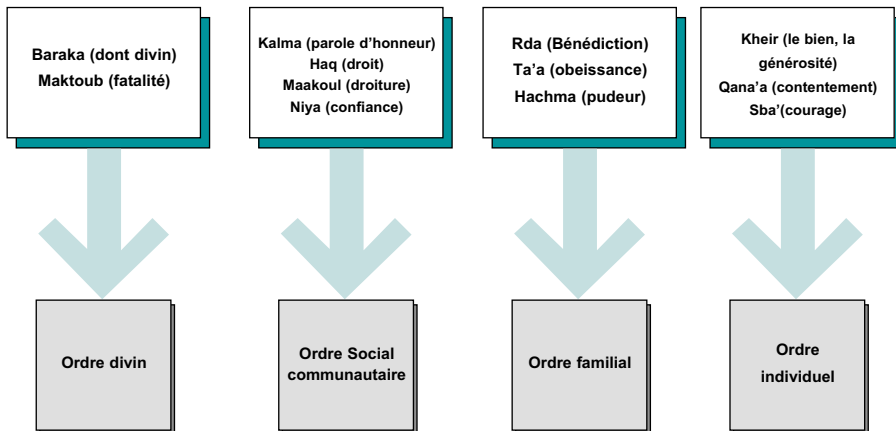
5. L'ÉVOLUTION DES VALEURS

Tous les phénomènes analysés plus haut : évolution de la stratification sociale, changement des solidarités sociales, émergence de nouveaux acteurs et du mouvement et leadership féminins ne se sont pas passés sans une évolution des valeurs au sein de la société marocaine. Quelles sont les étapes de cette évolution et quelles sont les valeurs en décadence et celles qui émergent ?

5.1 Ordre traditionnel des valeurs

La société marocaine, après l'indépendance, a hérité d'un réservoir de valeurs traditionnelles qui régissent les relations entre les individus et la collectivité. La religion, la tradition, le droit coutumier et les pratiques sont les principales sources des valeurs, véritables réservoirs référentiels de valeurs morales qui régissent l'appréciation de l'individu, les relations sociales et les rapports à la communauté. L'anthropologie coloniale aussi bien que la tradition populaire orale nous ont rapporté des informations sur les notions et les valeurs qui faisaient partie de tout un système axiologique traditionnel. On pourrait énumérer quelques notions, évoquées avec nostalgie par les personnes âgées pour évoquer les valeurs d'antan, véritable lexique des valeurs du registre traditionnel. Ce lexique se compose de valeurs éthiques qui interviennent à l'échelle individuelle, au niveau de la sphère familiale et de la relation à la communauté. On pourrait les représenter sous forme de grappes.

Schéma 2



Ce répertoire des valeurs du registre traditionnel n'est point exhaustif. D'autres valeurs ont certainement fait partie du répertoire traditionnel. Nous en avons énuméré celles qui nous paraissent être significatives pour l'évolution des valeurs de la société marocaine se rapportant à l'individu, à la famille, à la communauté et au sacré.

5.2. Le premier tournant du changement

Parmi les facteurs qui ont contribué aux changements de l'ordre axiologique traditionnel, on pourrait énumérer les suivants :

- Le mouvement national qui a introduit timidement de nouvelles valeurs relatives à l'éducation, à l'émancipation des femmes (Allal Fassi, Hassan Alwazzani...) et à la démocratie...
- L'éducation des masses, sans qu'elle ne soit généralisée, a touché progressivement la majorité des jeunes. Elle a introduit un nouveau mode de socialisation qui s'est ajouté à celui de la famille. Elle a introduit aussi un nouveau contenu éducatif et une nouvelle figure d'autorité, à savoir le maître ou la maîtresse d'école.
- Le salariat et l'emploi ont contribué à améliorer les niveaux de vie des populations par rapport à celles de la société marocaine d'après l'indépendance. De nouvelles aspirations sont apparues et se sont accompagnées, par conséquent, par de nouvelles valeurs qui ont bousculé le système traditionnel ; par exemple : la valorisation du fonctionariat garant de la sécurité.
- La mobilité spatiale interne du rural vers la ville a graduellement valorisé la ville et déprécié la campagne et a fait apparaître le clivage entre les deux espaces.
- Quelques politiques publiques, par exemple le planning familial et la contraception, dont la réussite a contribué à changer le rôle des femmes et a donné une certaine valeur à l'enfant.
- La prise en charge par l'Etat du processus de développement, et la mise en place d'un encadrement administratif étroit à travers le Ministère de l'Intérieur (sheikh moqadem), la gestion des grands travaux (surtout les barrages), les grands projets de développement, ajoutés à la mise en œuvre de la participation politique dans le processus démocratique à travers les élections, ont créé la centralité de l'Etat dans les représentations collectives et un rapport de dépendance envers l'Etat (l'Etat providence).
- Les organismes internationaux de développement ont introduit de nouvelles valeurs instaurées par les conventions internationales ratifiées par le Maroc : droits de l'homme, des femmes, des enfants, des cultures locales, etc. qui sont devenues des valeurs universelles.

Tous ces facteurs, sans faire disparaître complètement l'ordre traditionnel, ont engendré de nouveaux répertoires de valeurs, qui sont tantôt produits par le changement social dont les populations subissent les effets économiques et sociaux, tantôt instaurés par les valeurs universelles. Ces répertoires viennent s'ajouter au répertoire traditionnel pour constituer un réservoir composite de valeurs, pour reprendre une notion descriptive utilisée par Paul Pascon après André Adam pour caractériser la société marocaine²⁵.

5.3 L'évolution des registres de valeurs

Si au lendemain de l'indépendance l'ordre éthique puisait ses valeurs de la religion seulement, aujourd'hui un certain nombre de valeurs morales ont intégré le système normatif institutionnel pour devenir des lois.

²⁵ André Adam dans son livre : Casablanca, a utilisé la notion de composite pour décrire les changements que connaissait la société casablancaise des années 60. Voir André Adam. Casablanca. CNRS, t.2, p.706.

- La religion continue à être la source des valeurs morales par le fait qu'elle est le garant de l'ordre moral de la société. Par ailleurs, la sécularisation a fait intégrer certaines valeurs, telle que celle de la légalité dans le système normatif.
- Certaines valeurs ont été érigées en valeurs universelles par les organismes internationaux et par les conventions internationales ratifiées par le Maroc, telles que le respect des droits de l'homme, l'égalité des hommes et des femmes, les droits des enfants, etc.
- La globalisation et l'existence de réseaux transnationaux ont contribué à ouvrir les territoires des valeurs. Cette situation a fait en sorte que les valeurs deviennent objet d'enjeux dans les négociations et les échanges culturels. C'est ainsi qu'au nom des valeurs islamiques, des groupes islamistes transnationaux se dressent contre les valeurs dites de l'occident.
- L'exposition aux médias satellitaires a ouvert de nouveaux horizons médiatiques et a fait introduire de nouveaux modèles de vie au sein des foyers marocains.

Tous ces facteurs ont contribué à la mise en œuvre d'un processus de refonte, de décantation et de négociation des valeurs dont on pourrait identifier dans ce qui suit les tendances les plus importantes qui traversent la société marocaine d'aujourd'hui.

5.4 Les tendances des valeurs tradition/modernité

Le rapport à la tradition et à la modernité enregistre plusieurs tendances au sein de la société marocaine :

- a.** Une tendance qui existe au niveau des pratiques sociales collectives et qui marque le niveau profond de la société. Les valeurs deviennent hybrides où la tradition est intégrée avec la modernité harmonieusement et sans tensions. Elles ont donné naissance à de nouvelles valeurs. A ce niveau se manifeste la tendance créatrice de la société qui, au contact du changement social, déploie sa capacité créatrice pour intégrer l'héritage du passé dans le présent avec harmonie. Cette tendance existe au niveau des pratiques sociales dans les mode de vie, le mode vestimentaire, l'architecture, etc. La tradition est revalorisée pour en faire quelque chose de nouveau, c'est-à-dire, devenir modernité (par exemple le salon marocain qui côtoie le salon européen, l'habit moderne est alterné avec l'habit traditionnel (djelaba et caftan), etc.). Ceci est aussi repérable au niveau des institutions.
- b.** Une tendance d'oscillation qui pousse les individus à adopter un rapport stratégique avec la tradition et la modernité. Le réservoir des valeurs traditionnelles et celui de la modernité pourraient être utilisés par les individus en fonction des situations dans lesquelles ils se trouvent. Chaque situation dicte le recours à un type de valeurs sans que cela apparaisse contradictoire. Devant une déception, on aurait recours à la fatalité (maktoub) pour se consoler et devant une violation des droits on invoquera les droits de l'homme et la justice institutionnelle. Ainsi, au niveau de l'individu le rapport avec les valeurs devient stratégique.
- c.** Une tendance qui se manifeste au niveau politique, renforcée par le médiatique. Dans certains débats politiques, on assiste à une polarisation des défenseurs de la tradition légitimée par la religion et les défenseurs de la modernité. Cette polarisation devient conflit ou négociation autour des valeurs. Cette tendance fonctionne surtout dans le champ politique. Devant l'uniformité des discours politiques qui véhiculent les mêmes idées et concepts, le débat est transposé au niveau des valeurs qui séparent les défenseurs des valeurs de la modernité et des valeurs universelles de ceux qui

défendent les valeurs conservatrices et dites fondamentalistes. On retrouve en général deux tendances divergentes qui opèrent dans la sphère du débat politique. La première tendance se manifeste à travers un refus déclaré des valeurs traditionnelles pour revendiquer des valeurs universelles, la deuxième revendique un retour aux valeurs religieuses.

Cette négociation autour des valeurs n'est point limitée à la société marocaine. On la retrouve dans toutes les sociétés musulmanes. Des faits, tels que les écarts dans le niveau du développement économique entre les pays occidentaux et le monde musulman, la nouvelle situation des cultures, entre la globalisation hégémonique et la montée des revendications identitaires locales, la révolution informationnelle et numérique, une démocratisation non encore accomplie, ne sont point étrangers aux tensions autour des valeurs. Un approfondissement de l'analyse dans ce sens dépasse le cadre de cette contribution.

Néanmoins, le changement du système traditionnel a fait que certaines valeurs se décentent. Certaines valeurs ont intégré le répertoire de la sécularisation, par exemple le droit (al haq) est un droit légal, d'autres ont émergé telles que l'égalité, les droits de l'homme, droit des femmes et des enfants, respect des cultures locales, la non violence de l'individu, et liberté d'expression sont des valeurs mises en avant par des mouvements associatifs et politiques pour devenir des valeurs nouvelles.

5.5 Valeurs émergentes et développement humain

5.5.1 La démocratie comme valeur

Il ressort de l'analyse des données récentes sur les valeurs que la majorité apprécie, dans l'ensemble, la démocratie comme valeur, dans la mesure où les données montrent que le principe de la démocratie demeure le meilleur système, malgré ses imperfections²⁶. C'est une idée qui est acceptée par la majorité des répondants, malgré la faible participation dans les sphères politiques : partis et syndicats.

Encadré 7

Opinion sur la démocratie ²⁷					
	Tout à fait d'accord	D'accord	Pas d'accord	Pas du tout d'accord	NSP
En démocratie, le système économique fonctionne mal	15,1	20,7	42,4	21,8	100
En démocratie, les décisions sont difficiles à prendre et provoquent des querelles	28,2	43,6	20,5	7,7	100
Les démocraties n'arrivent pas à bien maintenir l'ordre	18,1	23	40,1	18,8	100
La démocratie a ses problèmes, mais c'est la meilleure forme de gouvernement	77,3	18,6	2,4	1,8	100

²⁶ L'Enquête Mondiale sur les valeurs a été initiée par une équipe de chercheurs de l'Université de Michigan depuis 1981. Elle porte actuellement sur soixante pays. La dernière vague d'enquête date de 2001-2002 et englobe le Maroc. ENV : l'Enquête Nationale sur les Valeurs réalisée en Septembre 2004 dans le cadre de l'élaboration du Rapport du Cinquantenaire du Développement Humain au Maroc a fourni des données qui seront analysées dans un autre rapport. Evidemment il ne s'agit pas de la même population enquêtée en 1994 et en Septembre 2004, néanmoins à défaut d'études longitudinales, les données des deux enquêtes nous donnent quelques indices qui permettent de percevoir un changement survenu ces dernières années au niveau de la prise de conscience des pathologies sociales et de l'émergence de nouvelles valeurs.

²⁷ L'Enquête Mondiale sur les valeurs. Université de Michigan. Enquête sur le Maroc 2002

Il faudrait noter que le faible intérêt pour la politique conventionnelle est supplanté par des actions ponctuelles des groupes d'intérêt dont les protestations ne se font pas toujours dans les cadres conventionnelles de la contestation politique.

L'action politique est en train de créer un autre champ hors politique. Les nouveaux types de manifestations du politique se trouvent du côté des associations et des médias, soit un autre type de politique qui ne se soumet pas à la consigne du parti ou du syndicat mais à la conjoncture, à l'opportunité et qui entreprend des actions pour réaliser un intérêt. La politique du projet d'intérêt de groupe: diplômés chômeurs, administrateurs, etc., côtoie, et parfois l'emporte sur, celle du projet politique de société. Le politique dépasse ses frontières conventionnelles, avec l'émergence de nouvelles formes de manifestation du politique et de nouveaux faiseurs d'opinion : personnalités du monde associatif et journalistes.

Ainsi, la démocratie devint une valeur sans qu'elle soit tout à fait intégrée dans les pratiques et dans les règles du jeu politique.

5.5.2 Le dialogue et la concertation contre l'obéissance

Si l'obéissance était la valeur qui réglait les relations sociales au sein de la société et la famille traditionnelles, les enquêtes montrent qu'une telle valeur enregistre un certain recul. Les données de ces enquêtes attestent que le registre professionnel est moins régi par la valeur traditionnelle de l'obéissance que par les valeurs de dialogue, de l'art de persuasion, autrement dit par des valeurs rationnelles.

On pourrait en conclure que l'obéissance, sans disparaître comme principe qui règle la hiérarchie, est beaucoup moins tolérée dans le travail que dans les rapports familiaux. Cependant, l'autorité comme principe réglant l'ordre social ressort dans les données. Toutefois, sur un autre registre, la concertation, l'art de la persuasion et la participation sont prônés de plus en plus comme des principes qui devraient réguler les relations hiérarchiques professionnelles.

Aujourd'hui, il y a un clivage entre la famille, l'école et le monde professionnel. On pourrait valoriser l'obéissance dans une sphère et pas dans l'autre. Ainsi, chaque sphère pourrait avoir ses normes et ses valeurs. Plus que cela, une disparité existe entre les modes de socialisation de l'individu au sein de la famille selon les catégories sociales, la fermeture ou l'ouverture, les niveaux d'instruction, etc. Une dissociation s'opère entre la sphère privée et la sphère publique et entre les valeurs que chaque sphère véhicule. De ceci découle le fait que l'art de la persuasion, le dialogue, la concertation, la participation, émergent comme de nouvelles valeurs qui remplacent progressivement la valeur de l'obéissance.

5.5.3 Compétence et mérite personnel

Les résultats de l'ENV (Septembre 2004) enregistrent un recul par rapport aux opinions exprimées lors de l'EMV de 2001, sur le recours aux relations et au piston²⁸. En se référant aux réponses des répondants concernant le meilleur moyen d'accéder à l'emploi, 65% estiment que c'est le diplôme, suivi de 12% qui optent pour la compétence. Par contre, le recours aux relations et à la corruption ne récolte respectivement

²⁸ L'Enquête Mondiale sur les valeurs et Enquête Nationale sur les valeurs. Enquête sur le Maroc 2001.

que 10% et 8% des réponses. Quant à la chance, ils étaient 5% seulement à y croire. Les données de l'ENV reflètent l'évolution qu'a connue la société marocaine durant ces cinq dernières années avec les débats publics sur les droits de l'homme et des femmes, sur la dénonciation de la corruption et l'appel à la transparence dans la gestion des affaires publiques.

On peut conclure que la compétence et l'effort individuel semblent être appréciés et valorisés par la majorité des interviewés des deux enquêtes et que le travail est perçu par la majorité comme une valeur.

5.5.4 Valorisation du travail

Lorsqu'il a été demandé aux enquêtés de EMV 2001 de mentionner sur une liste de qualités, celles que les parents peuvent chercher à encourager chez leurs enfants, l'application au travail a été mentionnée par 68,8% des personnes²⁹. Ceci montre que l'idée du travail comme valeur fait son chemin dans l'éducation familiale, et ce, pour une majorité de répondants.

L'initiative et la prise de risque émergent. Les données montrent que si la majorité de ceux qui sont favorables à préserver leur emploi dans la fonction publique confirme une réalité connue de tous, les 41,7%, lors de l'ENV de 2004, qui sont prêts à prendre le risque et à prendre l'initiative d'abandonner leur fonction pour créer une entreprise est un phénomène émergent.

5.5.5 Confiance/défiance

La culture de la confiance a encore des difficultés à prédominer. Les données et le discours du sens commun révèlent qu'il y a une culture de la méfiance qui s'est installée et qui entrave toute culture de la confiance, nécessaire pour le développement des institutions et de la bonne gouvernance. Certains auteurs considèrent qu'une culture ayant un niveau de confiance bas (low trust) est désavantagée dans la compétition à l'échelle du marché global dans la mesure où elle est moins capable que celle du niveau de confiance élevé (high trust) de développer des institutions complexes. La culture de la confiance est un principe fondateur des sociétés modernes. La bonne gouvernance, la transparence, la responsabilisation, la valorisation du mérite permettent le regain de la confiance.

5.6 Les perspectives

Concernant les perspectives, en raison de l'état malléable des valeurs, l'évolution future ou prospective dépend des actions à entreprendre pour renforcer les valeurs fortes ou ce que R. Boudon a appelé les " raisons fortes de certaines valeurs ". Il y aurait toutefois deux niveaux à prendre en considération :

- Un niveau qui échappe aux politiques internes, imposé par la globalisation et par les conjonctures internationales où les valeurs se bousculent et se brouillent dans le tourbillon des luttes et des guerres réelles ou idéologiques.

²⁹ Voir aussi Ronald Inglehart (Editor). Human Values and social change. Findings from the values survey. Brill. 2003.

³⁰ Voir : R. Inglehart and Wayne E. Baker. "Modernization, cultural change and persistence of traditional values ". American Sociological Review. 2000, n°65, p.22. Voir aussi Francis Fukuyama, Trust : the Social Virtues and the Creation of Prosperity. New York. Free Press. 1995.

- Un autre niveau est plus maîtrisable, et concerne le niveau interne où les politiques de l'Etat pourraient influencer les canaux de production, de reproduction ou de renforcement des valeurs. Il faudrait noter que l'intervention de l'Etat au niveau des valeurs n'est point une intervention directe ; l'Etat et les politiques pourraient favoriser le contexte pour un choix des valeurs, et par conséquent contribuer à la production du sens des valeurs. Deux niveaux apparaissent importants pour la perspective future :

L'Etat doit jouer un rôle non pas comme instance productrice de valeurs mais comme régulateur pour produire le sens et le bon sens, et pour défendre le noyau de valeurs centrales sur lequel se base le projet de société moderne. A savoir que les principes de modernité n'abandonnent pas la religion, mais intègrent ses valeurs et les protègent contre les enjeux et les surenchères politiques, tout en protégeant la pluralité des valeurs. Par exemple, la démocratie demeure une valeur dont le contenu (ou le sens) n'est pas entièrement assimilé. La politique préconisée par l'Etat devrait renforcer et œuvrer au niveau du contenu de la démocratie.

L'Etat, principe suprême d'une société, devrait jouer **le rôle de régulateur**, pour défendre le noyau central de valeurs qui fondent les sociétés modernes d'aujourd'hui, tout en garantissant la liberté d'expression des valeurs périphériques. Le défi auquel fait face tout Etat aujourd'hui est, justement, celui de défendre ce noyau central tout en préservant une place à des valeurs qui sont le produit d'un processus de démocratisation.

II. UNE DYNAMIQUE DIFFÉRENCIÉE DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE

1. LA FAMILLE ET L'ÉMERGENCE DE L'INDIVIDU

Sur le plan de la stratification, la société marocaine a été marquée par un changement macro sociologique, ainsi que par une complexification interne progressive qui s'est notamment traduite par l'émergence d'une dynamique différenciée par rapport à certaines institutions et groupes sociaux. Le système de solidarité qui en a résulté implique de nouveaux acteurs et de nouvelles valeurs fondatrices des sociétés modernes. C'est l'ensemble de cette dynamique qui sera abordée et analysée dans cette section du rapport.

La famille traditionnelle se caractérise par son étendue et par la concentration de l'autorité du père, chef de famille, sur les femmes et les enfants. Ce type de famille s'inscrit dans le modèle patriarcal ; modèle qui a prédominé dans la société marocaine en particulier et la société arabe en général pendant des siècles. Depuis l'indépendance du Maroc, l'institution familiale a connu des changements notoires dans sa typologie, dans les relations familiales et dans le statut de chaque membre de la famille.

1.1 Diversification des structures familiales

Les signes de rupture avec la famille traditionnelle sont repérables au niveau de la diversification des types de familles et de la complexification du phénomène familial.

La famille nucléaire constitue bien la structure la plus importante parmi les ménages marocains. Elle représente 60,3% de l'ensemble des ménages. En 1982, elle ne représentait que 51,1%. Par définition, elle se compose des deux parents, plus un ou plusieurs enfants non mariés. La famille monoparentale représente une proportion de 8,1% des ménages. Elle est plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement, 9,1% et 6,8%). En 1982, la proportion des familles monoparentales n'était que de 6,2%. Les familles nucléaires sans enfants (familles incomplètes) ne représentant que 3,5% des ménages. Ils sont " l'aboutissement chronologique et quelquefois, le point de départ des familles complètes"³¹.

L'analyse des données de l'Enquête Nationale sur la Famille a révélé l'existence de 282 types de ménages à structure complexe. Parmi lesquels, 183 se caractérisent par la cohabitation d'au moins 3 générations³². Ces ménages complexes, sont plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain. Or, si en milieu rural, ces familles complexes se reproduisent toujours dans le cadre de l'idéologie patrilignagère et maintiennent tant bien que mal leurs assises économiques tout en pesant sur le jeu politique local, en milieu urbain, il semble que ces familles ont perdu leurs fondements économiques et politiques, mais pas la fidélité idéologique aux valeurs et normes familiales traditionnelles.

Les familles complexes urbaines sont bien des unités de consommation mais beaucoup moins d'organisation de la production. Elles sont l'émanation des efforts de réadaptation face aux contraintes de la vie urbaine.

³¹ CERED. Famille au Maroc . Les réseaux de solidarité familiale. Ministère Chargé de la Population, Rabat, 1996, p. 31.

³² . Ibid., p. 47.

Les revenus de leurs membres proviennent d'une multiplicité de sources et pas du travail dans le cadre d'une propriété commune. Dans la plupart des cas, elles permettent de " supporter, au moins temporairement, la charge de vieilles personnes, de malades, d'exclus, de marginalisés, de sans-emploi " ³³ . Les efforts consentis en vue de faire face aux défis de la survie quotidienne et de s'adapter à un milieu urbain hostile finissent par renforcer la solidarité des hommes, et par là, l'idéologie de la famille traditionnelle³⁴.

1.2 Tensions et mutation de la famille : émergence de l'individu

L'avenir des familles étendues s'avère d'ores et déjà compromis, à cause notamment des difficultés de gestion de la vie quotidienne et des rivalités qui tendent assez souvent à s'accroître entre les épouses des frères, pour qui la séparation est préférable au maintien de la cohésion.

Dans le modèle de cohabitation du jeune ménage avec les parents, ce sont les difficultés de la vie quotidienne et le devoir de solidarité à l'égard des parents qui assurent encore sa continuité. Au même moment, la préférence du jeune couple tend plutôt vers l'autonomie résidentielle, afin notamment d'éviter les frictions entre la bru et la belle-mère, et de permettre plus d'intimité conjugale, et plus de liberté de choix aux jeunes mariés en matière de scolarisation des enfants, de planning familial, de mobilité, et de travail hors du foyer.

Les rapports intergénérationnels au sein de la famille sont en train de changer dans le sens d'une plus grande individuation et autonomie des adolescents et des jeunes par rapport à leurs parents. Les profils traditionnels des célibataires et des personnes âgées ne sont plus ce qu'ils étaient auparavant, et les pratiques de la cohabitation et du mariage révèlent de nouveaux modes d'agencement entre la nouvelle génération et la précédente.

Cette évolution, ne se passe pas sans créer des tensions au sein de la famille par le fait d'un certain nombre de phénomènes nouveaux, tels le recul de l'autorité du père et les conflits qui s'en suivent avec les enfants, le travail rémunéré des femmes au sein des couples qui introduit de nouvelles formes de négociation autour des dépenses et le réaménagement des rôles au sein de la famille. Ces tensions s'accompagnent parfois de pathologies sociales perceptibles à travers la violence contre les enfants, surtout dans les cas des petites bonnes, ou encore de la violence contre les femmes et la propulsion des enfants dans des situations de pauvreté visibles surtout dans les rues des grandes villes.

³³ Camille Lacoste-Dujardin. „De la grande famille aux nouvelles familles“. In : L'état du Maghreb (sous la direction de Camille et Yves Lacoste). Editions Le Fenec, (sans date), pp. 215-216

³⁴ . Ibid., p. 216.

1.3 Les catégories différenciées : enfants, adolescents, mères célibataires et personnes âgées

Bien que la famille continue à être un cadre d'appartenance et de sécurité pour ses membres, on assiste à une évolution vers l'individuation et l'émergence de catégories diversifiées, à savoir les enfants, les adolescents et les personnes âgées.

1.3.1 Les enfants : Emergence d'un nouveau statut

Sur un plan sociologique, l'évolution de la famille s'est accompagnée de l'émergence progressive d'un nouveau statut de l'enfant, et par conséquent du changement de la valeur accordée à l'enfant. Quelques différenciations entre les milieux rural et urbain sont à noter.

Dans les zones rurales où l'on attribue une valeur économique et utilitaire à l'enfant, la contribution de celui-ci à la survie et au bien-être de sa famille est fortement exigée. Cette contribution prend la forme, soit d'une offre de travail gratuit auprès de parents encore jeunes, soit d'une garantie de sécurité à l'âge de la vieillesse. Ce modèle est toujours assez commun à la plupart des zones rurales marocaines dont le niveau de développement socio-économique est particulièrement bas, et dans une moindre mesure, en milieu urbain précaire.

Ces stratégies de survie basées sur l'exploitation des enfants, et impliquant, entre autres, leur retrait de l'école et leur entrée précoce sur le marché de l'emploi, peuvent contribuer dans le court terme à réduire l'insécurité du budget familial, mais sont, à long terme, contraires aux intérêts du ménage et de ses membres, et accentuent en plus l'inégalité de traitement des filles et des garçons en mettant l'essentiel des investissements en matière d'éducation, de santé, et parfois même d'alimentation, au profit des enfants de sexe masculin.

Cependant, en milieu urbain, on constate une régression de la valeur économique attribuée aux enfants, ainsi que des attentes en matière de sécurité en temps de vieillesse. Parallèlement, la valeur psychologique de l'enfant augmente. Sous l'effet du développement économique, l'aide matérielle de l'enfant diminue, mais la satisfaction d'accomplissement de soi à travers ses enfants augmente. L'éducation contribue notablement à réduire la participation des enfants au travail domestique et productif.

La régression des attentes à l'égard des enfants en matière d'offre de sécurité aux vieux parents est redevable, entre autres, à la réussite économique relative de certaines catégories sociales, à la recrudescence de l'individualisme, et à un moindre degré, à la contribution des régimes de retraite et de sécurité sociale. L'évolution sociale en cours semble s'orienter inexorablement vers la réduction de l'aide matérielle des enfants à leurs parents, et partant, la régression de leur perception utilitariste en tant que force de travail ou source de revenus.

La diminution de la contribution productive des enfants et l'élévation de leur coût, notamment en termes d'éducation et de soins sanitaires, entraîne une augmentation sans précédent de leur valeur psychologique. Tout se passe comme si la perte, ou du moins la réduction, de la valeur utilitaire et économique de l'enfant exigeait de mettre l'accent sur ce que l'enfant représente en tant qu'avantage et valeur non économique, et

sur un type de socialisation particulièrement valorisant de l'autonomie de l'enfant, mais pas de son indépendance émotionnelle à l'égard de sa famille.

Il faudrait noter que l'évolution de la législation concernant la protection de l'enfance qui, au moment de l'Indépendance, était rare sinon quasiment inexistante, à l'exception des quelques mesures qui concernaient essentiellement l'enfance délinquante, a connu une progression notoire vers la décennie 90. La ratification de la convention relative aux droits de l'enfant le 21 juillet 1993,³⁵ va marquer un tournant dans le domaine. La production législative concernant l'enfance a été, depuis, et spécialement ces dernières années, relativement abondante et on peut la qualifier de réelle remise à niveau. Le code de la famille de 2004 marquera un pas décisif dans le dispositif législatif pour protéger l'enfance en cas de divorce et pour lui préserver ses droits.

Le problème majeur qui touche une certaine catégorie d'enfants est la non scolarisation qui fait d'eux des analphabètes qui viendront s'ajouter à l'analphabétisme adulte. Selon les données d'une enquête nationale réalisée en 1993, 34 % des jeunes n'ont pas accès à l'école³⁶. Ce taux est de 60 % en milieu rural et de 15 % en milieu urbain. Il est de 50 % pour les filles contre 18 % pour les garçons. Les moins touchés sont les garçons qui vivent en ville (5 %) et les plus touchées sont les filles qui vivent à la campagne (80 %). En outre, 58 % des enfants scolarisés quittent l'école avant d'obtenir le CEP³⁷. Ces chiffres ont connu une nette amélioration durant l'année 2002-2003, par l'effet de la volonté de mettre en œuvre les directives de la Charte et une volonté politique des dernières années en faveur de la généralisation de la scolarité. De 1995 à 2002-2003, le taux net de scolarisation en premier cycle fondamental (6-11 ans) est passé pour les filles en milieu rural de 37,7% à 82,2%, et pour l'ensemble (masculin et féminin et urbain rural), ce taux passe de 65,3 % en 1995 à 92,1% en 2002-2003³⁸.

Malgré les acquis et les efforts déployés ces dix dernière années pour la mise en place d'un dispositif législatif en faveur de l'enfance et la volonté de généralisation de la scolarisation des enfants en milieu urbain et rural, l'enfance, étant un groupe fragile, demeure menacée par des fléaux de la société. Le cas de la violence contre les petites bonnes, les enfants des rues, l'échec scolaire, la non généralisation de la scolarité, l'emploi de la force de travail infantile, la non scolarisation d'un nombre important de petites filles rurales sont autant de phénomènes qui guettent et menacent une enfance en situation de précarité.

³⁵ Publication au B.O. du 19 décembre 1996, p. 897

³⁶ CNJA, Enquête nationale auprès des jeunes. Analyse des résultats, vol 2, 1993

³⁷ CNJA, Enquête nationale auprès des jeunes. Analyse des résultats, vol 2, 1993, 10

³⁸ Rapport thématique : " Démographie, Politiques de Population ", élaboré dans le cadre du RDH50. 2005, p. 69

1.3.2 Les adolescents : difficultés de la gestion parentale

Ce n'est que récemment que l'on a commencé à s'intéresser à la catégorie des adolescents, en raison de sa spécificité et de son importance dans le devenir de la jeunesse. Il est à noter, d'abord, que cette catégorie revêt une importance numérique au Maroc, avec 6,4 millions de personnes âgées de 10-19 ans. Toutes les études s'accordent à montrer que l'adolescence, étant une période de changements physique, psychologique et affectif dans la vie de l'individu, l'adolescent est engagé dans un processus d'affirmation de soi et d'expérimentation des comportements et des pratiques nouvelles. C'est une période où l'adolescent est fragile sur le plan psychologique, se pose des questions existentielles et prend quelques distances par rapport aux parents. Ce qui entraîne dans certains cas, surtout dans des milieux sociaux autoritaires, des rapports conflictuels avec les parents. Cet état de fait expose l'adolescent aux risques des MST/Sida, et aux effets néfastes des pathologies sociales existantes : toxicomanie, délinquance juvénile, troubles de conduite, violence et échec scolaire³⁹.

Par ailleurs, l'adolescence est un âge où l'individu adolescent entretient un rapport conflictuel avec les parents et la société et où l'environnement lui apparaît peu sécurisant et le pousse à se réfugier dans le rêve et les idéaux. Ceci fait de l'adolescent un être facilement modelable et manipulable par les idéologies extrémistes. Ce qui nécessite un encadrement étroit qui répond aux besoins des adolescents dans le cadre du système éducatif familial et scolaire. La mise en place de centres appropriés des jeunes, des cyberespaces et le renforcement d'un contenu éducatif qui prend en charge l'anxiété des adolescents, sont autant de moyens d'encadrement et de prévoyance contre les pathologies sociales qui guettent les adolescents dans une société en pleine mutation.

1.3.3 Les femmes chefs de ménages, les migrantes et les mères célibataires

Plusieurs catégories de femmes restent très vulnérables à la discrimination légale, la pauvreté et la violence : mères célibataires, femmes travaillant dans le service domestique et dans l'informel, femmes rurales, femmes chefs de ménages, travailleuses dans l'industrie, femmes pauvres dans le péri-urbain, etc. L'ignorance quasi générale des lois, les procédures légales, contradictoires et complexes, un environnement social et judiciaire qui n'est pas toujours favorable aux femmes, ainsi que les faibles capacités des femmes participent à augmenter la vulnérabilité de plusieurs catégories sociales à la pauvreté et à l'exclusion.

Les femmes chefs de ménages sont confrontées, en plus, à des conditions économiques difficiles, responsabilité pour laquelle elles n'étaient pas préparées socialement. Ces difficultés semblent s'être renforcées par le regard social dépréciateur et suspicieux de la société vis à vis des femmes seules.

A cet égard, il est important de souligner que la proportion des femmes chefs de ménage a connu une progression importante depuis l'indépendance. En milieu urbain, le taux des femmes chefs de ménages a connu une progression constante depuis 1960 (11%) : 17% en 1985, 19,3% en 1991 et 20,2% en 1998 (ENNV de 1998-1999).

³⁹ CERED. L'adolescence en question. Analyse des résultats de l'enquête sur les adolescents en milieu urbain. 2000.

Les ménages, qui ont à leur tête une femme sont de 19,3 % dans le milieu urbain et de 12,3% dans le milieu rural, la moyenne nationale étant de 16,4%⁴⁰. " Le concept de 'chef de ménage' reste très ambigu. Il ne donne qu'une indication sur les ménages où la femme est seule à subvenir aux besoins des membres de la famille. Dans le cas où un homme adulte est aussi présent, la participation de la femme ne sera pas visible ". La catégorisation de la population selon l'âge révèle que la femme acquiert ce statut une fois âgée⁴¹. Ces femmes "cheftaines" se retrouvent en grande partie dans la tranche des veuves et des divorcées.

Parmi les femmes vulnérables, on retrouve aussi les femmes migrantes. Le phénomène de la migration des femmes, notamment rurales, est un fait émergeant attesté par plusieurs études⁴² dont il faut tenir compte au niveau de l'évolution des rôles et conditions des femmes. Ces études confirment la féminisation de la migration récente et " autonome " de femmes (célibataires, divorcées ou veuves)⁴³. Ce phénomène retient l'attention dans sa relation à l'urbanisation grandissante.

Le vécu des mères célibataires ne pourrait être occulté. Souvent pauvres, mal perçues par la société, traînant avec elles un sentiment permanent de culpabilité, les mères célibataires sont une catégorie sociale extrêmement vulnérable à la pauvreté et à l'exclusion. La prédominance des inégalités entre les sexes fait en sorte que seule la femme assume les conséquences d'une relation sexuelle en dehors du mariage, surtout en cas de grossesse. La prise en compte de " ces familles ", le développement d'associations qui les prennent en charge, ainsi que la multiplication et la généralisation des centres d'écoute et de soutien pourraient atténuer la vulnérabilité de cette catégorie sociale.

1.3.4 Les personnes âgées

Si la société marocaine dans son ensemble est toujours jeune, l'évolution des quatre dernières décennies enregistre néanmoins les premiers indices d'un processus de vieillissement. En effet, entre 1960 et 2002, les proportions des personnes âgées de 65 ans et plus ont augmenté, dans la catégorie des hommes, de 4,3 à 5,3% ; et dans celle des femmes de 3,5 à 5,0%. L'augmentation est donc de 1,0 pour les hommes, et de 1,5% pour les femmes⁴⁴. En 2005, les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 7,8% de la population, en 2025, elles atteindront 13,3%⁴⁵.

⁴⁰ Voir notamment les Enquêtes Migration et Aménagement du Territoire (EMAT). Direction de l'Aménagement du Territoire 1994, 1997, 1998.

⁴¹ Direction de l'Aménagement du Territoire/INAU, 2003, Migration féminine dans la région de Marrakech-Tensift-Al haouz. P. : 5

⁴² Direction de la Statistique. Enquête nationale sur le budget temps des femmes. 1997-1998. Rapport de synthèse, Vol. I, 1999, P. 35.

⁴³ Abdessalam Fazouane. " Analyse démographique de la population et des ménages marocains dans une perspective genre. In Femmes et hommes au Maroc : analyse de la situation et de l'évolution des écarts dans une perspective genre. UNIFEM. Direction de la Statistique. Rabat. 2002. p. 25

⁴⁴ Abdessalam Fazouane. " Analyse démographique de la population et des ménages marocains dans une perspective genre. In Femmes et hommes au Maroc : analyse de la situation et de l'évolution des écarts dans une perspective genre. UNIFEM. Direction de la Statistique. Rabat. 2002.

⁴⁵ Rapport thématique : " Démographie, Politiques de Population ", élaboré dans le cadre du RDH50. p. 34

Quant au statut des personnes âgées, les données recueillies dans le cadre de certaines enquêtes réalisées à l'échelle locale et/ou régionale, dans le milieu urbain ou rural, révèlent des différences autant que des similitudes. Selon les cas envisagés, le respect qui leur est traditionnellement dû décline ou perdure. Il est toutefois une constatation irréfutable: là où le changement économique et social s'est le moins réalisé, l'autorité des personnes âgées perdure et s'impose dans la prise de décision.

Dans les zones rurales où les changements socio-économiques sont restés relativement limités, les personnes âgées jouissent de conditions sociales et psychologiques relativement réconfortantes. Elles prennent les décisions importantes, et vivent entourées de leurs enfants et petits enfants qui ne cherchent qu'à bénéficier " de leurs prières ", approbation et bénédiction (Ridha).

Les changements socioéconomiques survenus en milieu urbain ayant propulsé les femmes, dans les différentes catégories sociales, sur le marché de l'emploi font que ces femmes sont de plus en plus impliquées dans la vie active et publique. La nécessité de contribuer aux revenus du ménage et le travail hors du foyer font que les femmes qui, par le passé prenaient en charge les personnes âgées, trouvent des difficultés à concilier entre l'éducation de leurs propres enfants, l'emploi et la prise en charge de leur parentèle en âge avancé. Malgré la solidarité qui pourrait encore exister au sein de la famille marocaine, les contraintes économiques et sociales interviennent de plus en plus à limiter cette dernière. De ces contraintes découle le fait que la prise en charge des personnes âgées, en cas de maladies ou de situation nécessitant une assistance ou des soins, posera problème dans l'avenir si des mesures adéquates ne sont pas prises.

1.3.5 Le rôle de l'Etat et des politiques

L'émergence de certaines catégories sociales diversifiées et vulnérables implique une mise en place d'une politique qui protège la vulnérabilité. Le rôle de l'Etat dans l'accompagnement de cette évolution est primordial.

Chacune des catégories citées plus haut, enfants, adolescents, mères célibataires et personnes âgées, a des caractéristiques propres, mais elles ont toutes en commun le fait d'être des groupes sociaux exposés à la vulnérabilité et fragilisés par leur statut et leurs conditions de vie. Ceci implique à la fois une approche qui tient compte de cette diversification des catégories, mais aussi de ce caractère vulnérable qui nécessite une protection par des mesures à la fois législatives et de protection sociale. Une politique familiale efficiente requiert le ciblage des catégories réellement concernées, ainsi que la prise en compte des problèmes spécifiques de chacune d'entre elles. Ce qui devrait se traduire dans l'élaboration des politiques urbaine, sociale, culturelle, et sur les actions à entreprendre, telles que la création des centres d'écoute pour les femmes, de médiation sociale, des maisons des jeunes, le renforcement des club sportifs, une politique de logement, des auspices, etc.

2. DROIT DES FEMMES ET CONDITIONS FÉMININES

2.1 Les droits des femmes : une avancée marquante

De par le nombre des textes qui ont fait l'objet de révisions et la nature des réformes intervenues, cette étape constitue réellement une rupture avec le passé permettant de dire que le Maroc a franchi un pas important vers l'accomplissement de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Encadré 8

Depuis l'année 2002, le rythme des réformes légales s'est accéléré pour toucher des textes importants et vitaux pour les droits des femmes : Code de procédure pénale (2002), Code du travail (2003), Code pénal (2003) et Code de la famille (2004).

Les avancées enregistrées durant cette période inscrivent le Maroc dans une perspective de progrès très appréciable dans le contexte régional. Ces avancées sont d'autant plus significatives qu'elles sont le fruit, en grande partie, des luttes et mobilisations du mouvement des femmes et du dynamisme de la société civile au Maroc.

Toutefois, plusieurs discriminations et lacunes subsistent encore dans les lois et dans les pratiques juridiques à l'encontre des femmes. Le nouveau code de la famille, la Moudawana, a constitué une réponse significative à ce défi. D'autres mesures d'accompagnement sont nécessaires pour qu'il ait un impact transformateur de la réalité et du vécu des femmes et des hommes.

2.2 Vulnérabilités des femmes

Depuis l'indépendance du Maroc, d'importantes transformations sociales et culturelles se sont opérées. Durant la dernière décennie, un processus nouveau s'est enclenché et s'oriente en faveur de la construction d'un nouveau modèle familial. Plusieurs indicateurs illustrent cette évolution : l'urbanisation ; l'accès des femmes à l'éducation ; le recul de l'âge au premier mariage ; la baisse du taux de natalité ; l'investissement de l'espace de travail comme lieu d'ouverture et de participation socio-économique formelle et, enfin, le renforcement des revendications en faveur des réformes orientées vers l'équité et l'égalité entre hommes et femmes.

L'accès à l'école a ainsi constitué un moment clé aussi bien au niveau de l'investissement du savoir que celui de l'espace extérieur.

Le contrôle du processus de procréation constitue une étape significative permettant aux femmes de disposer de leur corps, et d'acquérir de l'autonomie.

L'investissement du marché du travail a favorisé l'accès, certes limité, aux ressources et à l'espace économique. Mais il a ouvert la voie à de multiples opportunités au profit de nombreuses femmes.

Néanmoins, les changements en cours semblent connaître une évolution contradictoire qui renseigne sur l'acuité des défis et des enjeux auxquels est confronté le devenir du pays. Cette évolution est marquée autant par des avancées significatives que par des retards et régressions qui menacent à terme la pérennité des acquis encore fragiles survenus durant cette dernière décennie au niveau du dispositif législatif.

Le corollaire de cette double tendance est que l'on assiste à une évolution à plusieurs vitesses autant pour la société globale que pour les femmes dont la situation constitue une illustration significative. D'un côté, l'on observe une présence de plus en plus forte des femmes dans les organisations économiques modernes (entreprises, établissements publics, institutions d'éducation et de santé, ...) avec un renforcement de la progression en direction de fonctions à responsabilités ; alors que, de l'autre côté, nous assistons à un reflux quantitatif du salariat féminin en comparaison avec celui des hommes, et un renforcement de la pauvreté chez la population féminine. L'accentuation des inégalités sont plus fortement présentes dans les milieux pauvres, chez les ruraux et auprès des populations les plus vulnérables où la rareté des ressources, leur accessibilité ou leur distribution sont vécues de manière différente selon que l'on est homme ou femme.

2.3 L'Etat : vers la protection des avancées

Le paradoxe enregistré entre les avancées réalisées dans le domaine de l'émancipation de la condition des femmes et la réalité socioéconomique de ces mêmes femmes relève de plusieurs facteurs qui sont à la fois économiques, sociaux et culturels. Il en résulte que l'Etat, qui est producteur de politique et de normes, a un rôle déterminant à jouer dans la protection des acquis et dans la promotion de l'égalité de tous les citoyens en droits et devant la loi.

Sur le plan législatif, il est impératif de généraliser le principe de la non-discrimination et de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les textes juridiques et dans les domaines de la vie économique et sociale, avec une mise en place de mesures positives en faveur : i) des femmes les plus vulnérables à la pauvreté et à la violence, ii) dans les secteurs où les résistances sont les plus fortes (accès égal au marché de l'emploi, à la prise de la décision dans l'administration, participation politique, etc.).

Sur le plan social et culturel, l'adoption d'une politique éducative allant dans le sens de la généralisation pour toucher les filles rurales, de la performance, du progrès, de la tolérance et de la non-discrimination, accompagnée de l'implantation d'une stratégie de sensibilisation et d'éducation à l'égalité et à la citoyenneté s'impose.

Sur le plan politique, la clarification de la vision, des stratégies et des mécanismes en matière de promotion juridique, économique et sociale des statuts et conditions des femmes en dotant le département chargé de la condition féminine d'un rôle et d'une mission clairs sont autant d'objectifs à atteindre.

3. LES JEUNES : GROUPE HOMOGENE OU DIFFERENCIE ?

Les changements les plus significatifs qui ont affecté la jeunesse marocaine, et à travers lesquels se manifestent les mutations sociales qui ont eu lieu durant les cinq dernières décennies, se rapportent principalement aux relations de travail, à la politique, au religieux et à la famille. Une analyse de la jeunesse sur ces plans permet de souligner que cette jeunesse, qui n'est pas un groupe homogène, est aujourd'hui guettée par le chômage et par une faiblesse d'encadrement.

3.1 Une catégorie diversifiée

Si la tranche d'âge qui se situe en général entre 18 et 35 ans caractérise la jeunesse, les jeunes ne constituent pas une catégorie socialement homogène. Des différences de classes sociales, de milieu spatial et de genre traversent la catégorie des jeunes.

Le recul de l'âge du mariage serait la tendance générale. Ce recul tendrait à faire coïncider de façon non équivoque la jeunesse avec le célibat. La durée du célibat se prolonge par rapport au passé. La majorité des jeunes valorisent la famille, mais sont, paradoxalement, de plus en plus dans l'impossibilité de la fonder. En 1994, 38,5 % de la population âgée de 15 ans et plus sont célibataires. La proportion des célibataires est plus élevée chez les 15-19 ans (93 %) et les 20-24 ans (72%). Elle diminue pour les 25-29 (48,5 %) mais reste supérieure au taux enregistré à l'échelle nationale (38,5 %). Elle n'est que de 25,3 % pour les 30-34 ans. Les hommes sont plus concernés par le célibat que les femmes, respectivement 45,4% et 31,9 %. Si on prend les 25-29 ans et les 30-34 ans, nous remarquons que la proportion des hommes jeunes célibataires représente presque le double de celles des femmes (respectivement 63,5 % contre 35,1 % et 33,3 % contre 18,3 %)

Même si le taux des femmes célibataires reste relativement inférieur, il est en lui-même vécu par les femmes de manière " dramatique ". Le fait que 35,1% des femmes âgées de 25-29 ans soient célibataires est un fait démographique et sociologique qui mérite plus d'attention. On ne peut l'attribuer à la prolongation des études, qui demeure faible pour les femmes de cet âge, mais à différents facteurs qui relèvent surtout du niveau socioéconomique.

Les jeunes ruraux sont aussi, et de plus en plus, touchés par le célibat. En 1994, 35% des jeunes ruraux sont célibataires alors qu'ils ne représentaient que 14,2% en 1960. L'un des changements significatifs qui mérite d'être noté réside dans le fait que, relativement au célibat, la différence entre l'urbain et le rural a tendance à s'estomper.

Mis à part les jeunes contraints de vivre avec leurs parents, le mariage doit être en principe précédé par la recherche d'un emploi. Mariage et emploi sont deux conditions majeures pour l'accès au statut d'adulte. Cependant, ces conditions ne se présentent pas de la même façon selon qu'on est garçon ou fille. Avec la persistance du chômage, des filles diplômées optent pour les stratégies " traditionnelles " : " trouver un homme prêt " (entendre qui a un emploi, un logement etc.) et devenir adulte seulement grâce au mariage. Le mariage est représenté comme une condition essentielle pour l'accès au statut d'adulte.

Cette diversification des jeunes est aussi spatiale. Les jeunes ruraux sont de plus en plus attirés par la ville ou par l'émigration à l'étranger qui était pour les aînés un moyen de mobilité sociale. Ce départ des jeunes ne se passe pas sans impact sur la transmission intergénérationnelle du savoir-faire rural et de la ruralité comme mode de vie. Par ailleurs, la vulnérabilité touche les jeunes ruraux et ceux des quartiers urbains pauvres de manière notoire, en contraste avec les jeunes appartenant aux classes moyenne et supérieure dans les villes.

3.2 Les jeunes et le chômage

Le chômage concerne plus les jeunes que les adultes, et parmi les premiers, ce sont les jeunes filles qui sont les plus touchées. Le phénomène se complique depuis qu'il touche les diplômés chômeurs. L'augmentation du taux du chômage chez les jeunes femmes à partir des années 1980 est l'une des mutations structurelles les plus significatives dont il faut prévoir les conséquences sociales.

Deux discriminations relatives au genre et au milieu de résidence pèsent sur une grande partie de la jeunesse. Les jeunes femmes rurales qui sont le symbole de cette double discrimination méritent un traitement privilégié quant à la scolarisation et la lutte contre l'analphabétisme.

La majorité des jeunes chômeurs n'ont jamais travaillé. L'obstacle majeur consiste à trouver un premier emploi.

L'arrivée des diplômés chômeurs constitue une autre mutation qui a ébranlé le rapport de la jeunesse étudiante au diplôme, à l'enseignement, au travail. Elle montre que les solutions et les avancées réalisées en matière de généralisation de l'enseignement peuvent produire des effets pervers. Aussi, la lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation de la fille rurale ne sauraient être une fin en soi. L'accès de la jeune fille rurale à l'école et au marché de l'emploi peut générer ou accélérer des phénomènes sociaux nouveaux comme l'émigration autonome (en dehors du cadre familial) des jeunes filles de la campagne vers la ville⁴⁶.

Avec la croissance du nombre des diplômés chômeurs et leur la dépréciation subjective (de la part des intéressés eux-mêmes) et objective (déterminée par le marché de l'emploi), on assiste depuis les années 1990 à un autre changement structurel de la jeunesse. Sur le plan sociologique, la frustration est d'autant plus importante que ceux qui vivent des inégalités sociales ont les moyens intellectuels d'en être conscients et de les exprimer. Pour la première fois au Maroc, des jeunes expriment de façon organisée et continue leurs frustrations quant à la recherche d'un emploi.

⁴⁶ Voir Direction de l'Aménagement du Territoire. Migration féminine dans la région Marrakech-Tensift-EI Haouz, Direction de l'Aménagement du Territoire, 2003.

Le problème crucial n'est pas tant le chômage que l'ancienneté dans la recherche de l'emploi. Plus de la moitié (55 %) recherchaient un emploi depuis 2 ans et 38 % depuis 3 ans. Il est souvent reproché aux diplômés de poser des conditions quant à la nature (préférence pour la fonction publique notamment) et au lieu de l'emploi (grandes villes). L'étude révèle cependant que 71% des diplômés chômeurs sont prêts à travailler n'importe où et dans n'importe quel secteur⁴⁷. Le chômage ne se pose pas pour tous avec la même acuité : 82,6% des détenteurs d'un diplôme supérieur sont actifs contre 32,2 % pour les détenteurs du baccalauréat. Le taux d'activité reste inférieur pour les détenteurs d'un certificat d'études secondaires (36,5 %) ou primaire (40,5 %) et les sans diplômes (46,6 %)⁴⁸.

La répartition géographique des diplômés en chômage révèle un autre type de discrimination. L'inégalité devant l'emploi est aggravée par l'inégalité régionale. Les jeunes habitant les régions défavorisées souffrent doublement : les deux régions du centre et du nord-ouest groupent respectivement 31,83% et 25,17% des diplômés en chômage. Pour le reste des régions, le taux varie entre 6 et 11 %.

En milieu rural, la valorisation du travail rémunéré(e) conduirait les jeunes à l'adoption d'attitudes qui rompent avec les structures et les valeurs " traditionnelles ". L'autorité du père fondée d'abord sur la dépendance des enfants est de plus en plus fragilisée par les nouvelles opportunités d'emploi occasionnel ou permanent offerts aux jeunes. L'image de la famille rurale où tous ses membres travaillent dans une même exploitation est en train d'être brisée par les jeunes ruraux.

Selon le RGPH 1994, les flux d'origine rurale à destination de l'urbain représentent 31,2%⁴⁹. Les migrants ruraux sont jeunes et sont nombreux à avoir moins de 40 ans (9 migrants sur 10)⁵⁰. D'après les études sur l'exode rural, celui-ci " touche de plus en plus de jeunes (2 sur 5 des migrants ont moins de 15 ans), dans la force de l'âge (près d'un migrant sur 2 a entre 15 et 29 ans), avec une proportion non négligeable de scolarisés; ce qui fait perdre à la campagne ses éléments dynamiques, et, du coup, se répercute négativement sur la rentabilité et le degré d'innovation dans le domaine agricole⁵¹.

A ce phénomène, il faudrait ajouter celui du désir, des jeunes sans emploi, d'émigrer vers les pays étrangers et de réaliser une ascension sociale, ou celui d'entreprendre l'aventure de franchir d'une manière illégale les frontières (hrig).

Analphabète ou diplômée, la fille n'échappe pas aux contraintes supplémentaires, liées à son statut de femme, comme l'attestent les témoignages des filles diplômées (Encadré 9).

⁴⁷ CNJA, 1992, op. cit., 11-14

⁴⁸ Direction de la Statistique, 1995, 54.

⁴⁹ Direction de l'Aménagement du Territoire. Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire. Analyse des données de la migration interne à partir des RGPH (1994).p. 16

⁵⁰ Direction de l'Aménagement du Territoire. Résultats du projet migration interne et aménagement du territoire. Enquête ménage migrant dans les zones de départ et d'accueil. Rapport de synthèse. Basé sur EMIAT 1991, p.17

⁵¹ CERED. L'exode rural : traits d'évolution, profils et rapports avec les milieux d'origine. 1995, p.5.

Encadré 9

" Même au sein de l'association des chômeurs, il y avait des pratiques déplorables à l'égard des filles diplômées. Certains garçons percevaient leur entrée sur le marché du travail comme une cause du chômage. Les femmes ne se battent pas seulement pour l'emploi, mais aussi contre ces pratiques machistes des hommes qui sont dans la même situation qu'elles ". (Licenciée, 34 ans)

" Avant, la femme attendait que le mari vienne chez elle la demander en mariage, maintenant les choses ont changé, c'est la femme qui doit sortir à sa recherche en quelque sorte et donc multiplier les occasions pour le rencontrer. Seulement, à Missour, les choses sont beaucoup plus compliquées. Les filles, pour échapper à l'enfermement dans la maison, acceptent de travailler parfois avec des salaires dérisoires et dans des conditions inacceptables, mais au moins elles sentent qu'elles ont une utilité. C'est la seule possibilité pour entrer en contact avec le monde extérieur ". (32 ans, Licenciée)⁵²

3.3 Les jeunes, l'Etat et la politique locale

Le recul de l'âge du mariage et le célibat entraînent de nouvelles attentes, notamment en matière de loisirs et logement (conçu jusqu'à présent uniquement pour la famille) exprimées par des jeunes qui souhaitent vivre loin des parents. Il est évident que l'insertion des jeunes par le travail est le moyen le plus efficace pour l'intégration des jeunes dans leur société, sachant que le travail consacre amplement l'entrée dans la vie d'adulte. Néanmoins, le chômage et le recul de l'âge du mariage placent une tranche importante des jeunes dans une situation d'oisiveté productrice de dérives. Ce fait implique la nécessité de mise en place d'actions concrètes, en terme de formation, de sport et d'espaces de loisirs qui visent essentiellement les jeunes.

Les jeunes filles rurales méritent un traitement privilégié quant à la scolarisation et la lutte contre l'analphabétisme. Cependant, il faudrait prévoir les effets non voulus de la politique de scolarisation des filles rurales. L'accès de la fille rurale à l'école et au marché de l'emploi peut générer ou accélérer des phénomènes sociaux nouveaux comme l'émigration féminine, en dehors du cadre familial, soit par nécessité de poursuite de la scolarité en ville, soit par désir d'autonomie.

Par ailleurs, l'encadrement politique demeure un moyen de participation à la citoyenneté. Une incitation des partis politiques à établir et à diffuser les données statistiques relatives à l'encadrement des jeunes est recommandée. Dans le domaine de l'éducation, que ce soit à travers le discours scolaire ou le message médiatique ou dans la transmission des connaissances, il faudrait que l'offre dans le domaine des valeurs soit diversifiée, à savoir que plus les jeunes recevraient une information plurielle, moins ils seraient enclins à s'embrigader dans une seule voie.

En milieu rural, on assiste à un changement du style du rapport entre classe politique et administration d'une part, et la nouvelle élite rurale, d'autre part. Cette dernière commence déjà à être constituée de jeunes et devient un interlocuteur de l'administration.

⁵²Témoignages de deux filles vivant à Missour . Voir Chettou Zoubir, op. cit.

Il en résulte que l'évolution qu'a connue la jeunesse sur le plan démographique et sociologique implique une approche locale nouvelle. Seule une politique et une stratégie locales qui adresseraient les spécificités de chaque milieu, en approchant la jeunesse en tant que catégorie traversée par des différences régionale, spatiale, sociale et culturelle seraient à même d'ouvrir de nouvelles perspectives aux jeunes en matière de participation et de citoyenneté.

III. VERS UN PROJET DE CONNAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ MAROCAINE

1. PROJET DE SOCIÉTÉ ET PROJET DE CONNAISSANCE

Aujourd'hui, le projet de société qui s'offre à la société marocaine est centré sur quelques éléments majeurs :

- La valorisation créative du patrimoine et de la culture marocaine
- Le redressement économique et l'action effective au niveau des indicateurs de développement
- La mise en place de la démocratie
- L'intégration des valeurs qui fondent les sociétés modernes d'aujourd'hui.

Ce projet ne pourrait être réalisé sans qu'il soit accompagné par un projet de connaissance. Or il est à remarquer que la société marocaine enregistre un déficit de connaissance sur ses différentes composantes et sur sa dynamique. Disparates, liée à la volonté individuelle de quelques chercheurs, la recherche sociologique, anthropologique et économique est aléatoire, s'articule peu avec les questions cruciales de la société et ne s'inscrit point dans un programme de recherche de grande envergure. Ce qui prédomine, c'est surtout l'utilisation de données partielles et le bricolage auxquels les chercheurs sont souvent astreints. La non accessibilité aux données et leur variation limite le développement d'études fiables.

La politique de l'Etat depuis l'indépendance n'a point été favorable au déploiement de la connaissance sociologique. La fermeture de l'Institut de Sociologie vers la fin des années 60 s'inscrit dans une vision politique qui percevait cette connaissance comme étant subversive, et par conséquent, a freiné l'élan initié par la colonisation qui se voulait un projet de connaissance au service de cette colonisation.

Il faudrait aussi souligner le fait que la connaissance dans le domaine des sciences humaines et sociales à l'échelle du monde arabe et musulman est sujette aux emprises idéologiques qui déforment parfois la réalité et font obstacle à une approche objective.

2. LA CONNAISSANCE, LES DÉBATS DE SOCIÉTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT

Une société en pleine transformation, qui engendre des tensions et des mutations, ne pourrait poursuivre sa transition sans débats autour d'un certain nombre de questions. Or ce débat ne pourrait avoir lieu sans qu'il soit nourri de données, d'études, de recherches, de réflexion et de connaissance.

Par exemple, les valeurs accompagnent le projet d'une société, le renforcent ou le retardent. Il est évident que la société marocaine opte pour un projet de société dont le développement humain est central. Or il n'y a pas de projet sociétal sans développement de la connaissance. Cette connaissance ne devrait pas se limiter aux aspects techniques et économiques du développement, mais aussi à la connaissance des hommes et des femmes, faiseurs et cibles du développement.

C'est sur le terrain du savoir et à travers un débat réfléchi que se décantent les valeurs. Par exemple, le clivage tradition/modernité qui est véhiculé par les discours politiques et médiatiques, pousse vers une guerre de mots et de référentiels, et vers le refuge des uns dans une tradition idéalisée, et les autres dans une modernité imaginée ; ceci n'aboutit qu'aux tensions autour des valeurs, à leur idéologisation, et non à un débat. Celui-ci ne pourrait s'opérer que sur le terrain du savoir et de la connaissance pour déconstruire et comprendre à la fois la tradition et la modernité, non pas comme deux réservoirs antagonistes, mais

comme des composantes de notre présent, sachant que la tradition se renouvelle constamment à travers l'histoire et que la modernité n'est point étrangère à nous-même.

Par ailleurs, une société en transition démocratique implique des débats intellectuels sur un certain nombre de questions. Des thèmes comme ceux de la place de la religion dans la société, le rapport à l'histoire et à l'héritage culturel, la position de la femme dans la société, la démocratie, le rôle de la jeunesse ainsi que le rôle des différentes couches sociales dans la dynamique de développement, la performance des institutions, les comportements des populations, les attitudes et les représentations de différentes catégories sociales, sont autant de thèmes qui nécessitent une investigation et un débat qui accompagnent les changements de la société marocaine.

Sur le terrain de l'action politique et celui du développement, une recherche opérationnelle qui fournit des données quantitatives et qualitatives est nécessaire pour saisir la réceptivité des populations et leur participation au projet de développement. Les politiques, les stratégies de développement et la gestion du changement ne pourraient se passer d'une connaissance adéquate de la société. La connaissance fournit aussi les éléments nécessaires pour le suivi des actions et l'évaluation des projets de développement. Il faudrait noter que l'expertise ayant la capacité de traduire les données d'une recherche en politique opérationnelle a été peu développée comme outil de prise de décision.

Il en résulte qu'il faudrait renforcer les capacités des institutions productrices de connaissance, les centres de recherches et d'études, les doter de moyens pour élaborer et développer des programmes de recherche et pour accompagner les changements et les mutations de la société marocaine.

ISBN
9954-405-22-4
N° Dépôt Légal
2005/2614

